

CONSTRUCTION

Les architectes veulent que le privé soit soumis aux mêmes règles que le public

Lire l'article de M. Aziza. page 3



Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de

P. 8 à 9

Des règles mondiales sur les capitaux sont-elles possibles ?



PAR HOWARD DAVIES

Ancien gouverneur adjoint de la Banque d'Angleterre, est président de NatWest Group



AN ASSOCIATION OF NEWSPAPERS AROUND THE WORLD

L'IA pourrait contribuer à l'éradication de la tuberculose



PAR MOHAMMED YASSIN

Un médecin en santé publique et épidémiologiste des maladies infectieuses

Pourquoi les prévisions d'inflation sont-elles si erronées ?



PAR WILLEM H. BUITER¹ ET EBRAHIM RAHBARI²



1. Ancien économiste en chef de la Citibank et ancien membre du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre
2. Stratège et économiste indépendant, est un ancien stratège en chef des devises

La grande impulsion dont les Africaines ont besoin pour échapper à la pauvreté



PAR RUDO KAYOMBO

Directrice régionale pour l'Afrique à BRAC International.

APRÈS LE RETRAIT DE L'ARMÉE SIONISTE Découverte d'un charnier dans un hôpital de Khan Younes

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



BAC ET BEM Retrait des convocations à partir de la première semaine de mai

Lire l'article de A. Z. page 4

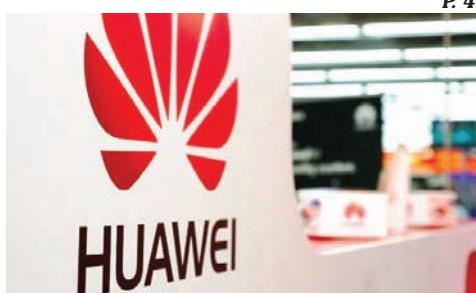
CONSEIL DES MINISTRES Etat civil et statuts des corps médical et paramédical au menu

P. 3



RÉALISATION D'UN DATA CENTER Le Haut-Commissariat à la Numérisation signe avec Huawei

P. 4



Après le retrait de l'armée sioniste Découverte d'un charnier dans un hôpital de Khan Younes

Mohamed Mehdi

Le génocide en cours de l'armée israélienne à Gaza depuis le 7 octobre 2023 a fait, jusqu'à hier, au moins 34.097 martyrs et 76.980 blessés, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Santé de l'enclave. Ce bilan comprend, ajoute la même source, pas moins de 48 martyrs et 79 autres blessés recensés au cours des précédentes 24 heures. « De nombreuses personnes sont encore coincées sous les décombres et sur les routes, car les sauveteurs ne parviennent pas à les atteindre », affirme le communiqué.

Le ministère de la Santé de Gaza rappelle que le bilan des martyrs est probablement bien plus élevé, en raison des milliers de corps encore sous les décombres des bâtiments bombardés par l'armée sioniste. A ces chiffres il faudra aussi ajouter au moins 210 corps de Palestiniens retrouvés, dimanche, dans un charnier à l'hôpital Nasser de Khan Younes, exécutés lors de l'assaut de l'armée israélienne du 7 avril dernier. La découverte de cette fosse commune intervient au lendemain du vote par la Chambre des représentants des Etats-Unis d'une importante enveloppe d'aide militaire, de plusieurs milliards de dollars, destinée à Israël.

L'hôpital Nasser n'est pas le premier établissement hospitalier où des charniers ont été retrouvés après un assaut de l'armée israélienne. Des dizaines de corps ont été déterrés de fosses communes, il y a plus d'une semaine, à la suite du retrait des troupes sionistes des hôpitaux Al-Shifa, et d'autres corps de martyrs ont été retrouvés à l'hôpital Kamal Adwan, deux mois plus tôt. Hier, 198e jour de l'agression sioniste contre Gaza, les bombardements de l'aviation militaire et de l'artillerie sionistes ont ciblé plusieurs régions de Rafah, au sud de Gaza, et du camp Nuseirat, dans le centre de l'enclave.

Les bombardements, menés dimanche à l'aube par l'aviation militaire et l'artillerie, contre plusieurs maisons dans la ville de Rafah, ont fait au moins 16 martyrs, dont 9 enfants, et plusieurs blessés, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera qui a précisé que des équipes d'ambulances ont transporté les corps des martyrs et des blessés à l'hôpital Abou Youssef Al-Najjar.

Dans la mi-journée, l'armée sioniste a bombardé une autre maison au nord de Rafah, faisant un blessé, selon Al Jazeera. Dans le centre de Gaza, un raid israélien a visé une maison à l'ouest du camp de Nuseirat. Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté que cette attaque a fait 2 martyrs et plusieurs blessés parmi les membres de la famille Al-Nuwayri. En Cisjordanie occupée, « au moins 485 Palestiniens ont été tués et 4.900 autres blessés lors d'attaques menées par les forces israéliennes et les colons depuis octobre dernier », a indiqué le ministère de la Santé à Ramallah.

AU MOINS 210 CORPS DANS DEUX CHARNIERS

Des dizaines de corps de martyrs ont été retrouvés hier dans un charnier à l'hôpital Nasser de Khan Younes, une semaine environ après le retrait de l'armée israélienne qui a mené un assaut contre cet établissement de santé de Gaza.

Dès l'annonce de la découverte des premiers corps par les équipes de la Protection civile Palestinienne, les chiffres ont grimpé rapidement de 50, à 150, puis 190 avant de passer à 210 à la mi-journée.

Le porte-parole de la Protection civile, Mahmoud Basal, a indiqué, dans un communiqué, que les corps représentaient des Palestiniens de différents groupes et âges, soulignant qu'il y avait encore environ 500 personnes portées disparues lors du massacre de l'hôpital Nasser par les forces d'occupation israéliennes lors de l'assaut mené contre le complexe hospitalier.

« 2.000 Palestiniens ont disparu après le retrait de l'occupation de plusieurs zones de la bande de Gaza », a ajouté M. Basal qui a rappelé que l'occupation israélienne a recours « de manière systématique et délibérée » aux disparitions forcées contre la population de Gaza.

Le correspondant d'Al Jazeera English (AJE), Hani Mahmoud, a décrit des « scènes horribles » de la découverte de ces charniers dans la cour de l'hôpital Nasser, après l'intervention de l'armée israélienne du 7 avril dernier. « Parmi les corps figurent des femmes âgées, des enfants et des jeunes hommes », écrit le journaliste.

« Les sauveteurs affirment que certains corps ont été retrouvés dans des sacs en plastique sur lesquels il y avait des écrits en hébreu. Certains ont les mains liées dans le dos et on dirait qu'ils ont été exécutés puis enterrés ici.

Au cours de la dernière demi-heure, nous avons vu un groupe de personnes arriver ici -des parents en pleurs- à la recherche des corps de leurs proches », ajoute encore le correspondant d'AJE.

De son côté, le directeur général du bureau des médias du gouvernement à Gaza a déclaré à Al Jazeera qu'il s'attendait à la « présence de 700 martyrs dans des fosses communes qui ont été exécutés par l'occupation à l'intérieur du complexe Nasser ».

« Nous avons découvert deux charniers au complexe médical Nasser et nous allons probablement en retrouver d'autres. L'occupation a exécuté des dizaines de personnes parmi les personnes déplacées, les blessées, les malades et le personnel médical », affirme l'intervenant.

« Dans le complexe Nasser, nous avons trouvé des cadavres sans tête, des corps sans peau, et certains d'entre eux se sont fait voler leurs organes », a ajouté le même responsable, qui a appelé à



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Essor économique

On commence à percevoir les résultats des réformes économiques engagées, ces dernières années, par le gouvernement. Il y a seulement deux ans, des observateurs et des experts sceptiques n'y croyaient pas, renforçant leurs sombres considérations quant à l'avenir de l'économie algérienne par les réformes économiques qui ont été annoncées par le passé, et qui n'ont jamais vu le jour.

C'est ce qu'on laissait entendre, tout juste en 2021, (les comptes-rendus de presse sont là pour en témoigner), affirmant que l'économie algérienne restera figée dans l'immobilisme. On ne voulait pas croire aux assurances du Président Tebboune, qui soutenait, en 2020, que l'Algérie était en train de se diriger « vers une économie ouverte sur le monde », en engageant dans ce sens le pays, en toute priorité dès la prise de ses fonctions, dans des réformes économiques tous azimuts, réforme des banques, réforme de la fiscalité, diversification économique pour sortir de la dépendance des hydrocarbures et soustraire le pays à la rente, nouvelle stratégie industrielle, profondes révisions de l'arsenal juridique, et d'autres chantiers encore en cours de concrétisation, dont le développement du Tourisme et la dynamisation du secteur privé grâce à la nouvelle loi sur l'Investissement qui, entre autres, ne fait aucune distinction entre le privé et le public.

La crise sanitaire qui a entraîné le monde dans l'immobilisme voire la paralysie de l'économie, a aidé un peu ces avis sceptiques qui trouvaient que leur sentence n'est

pas loin d'être confortée. Même la hausse du prix du baril de pétrole était vue comme un facteur qui allait pousser à la léthargie les entrains des autorités à moderniser l'économie et mettre en suspense les réformes annoncées.

Une vision qui s'est avérée totalement fausse. Car, à la fin de ce premier trimestre de l'année 2024, l'économie algérienne commence à engranger des points positifs, de l'avis des plus grandes institutions financières et économiques mondiales.

Grâce à une hausse des prix des hydrocarbures couplée à une gestion efficace des deniers publics, marquée par une réduction drastique des importations, le pays (avec 85 milliards de réserves de change) est classé à la première place parmi les cinq pays africains qui disposent de réserves de devises les plus élevées. Et ce n'est pas tout.

Le Fonds monétaire international, qui a récemment relevé la bonne santé de l'économie algérienne, a classé l'Algérie, selon son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, à la troisième place des plus grandes économies en Afrique, après l'Afrique du Sud (à la première place) et l'Egypte (à la seconde place).

Les prévisions économiques ne sont pas une science exacte, preuve en est leur révision par les spécialistes d'une manière régulière, d'où la morale de l'essor économique qui repose essentiellement sur le travail, ainsi que d'autres facteurs, parfois imprévisibles, à l'exemple des calamités naturelles et des guerres.

« l'ouverture d'une enquête internationale pour connaître les raisons de la dissolution et de la décomposition des corps de certains martyrs » pour « connaître la nature des armes utilisées ».

Réagissant à l'annonce de cette macabre découverte, le Mouvement de résistance islamique (Hamas) a déclaré, dimanche, que « le charnier du complexe médical Nasser soulève des questions sur le sort de milliers de Palestiniens portés disparus », ajoutant que « les horribles crimes commis par l'occupation n'auraient pas continué sans le soutien politique et militaire de l'administration Biden ».

Le Hamas a également condam-

né la nouvelle aide militaire américaine à Israël décidée, samedi, par la Chambre des représentants américaine, la considérant comme un « feu vert à la poursuite de l'agression » contre les Palestiniens.

Le Mouvement a également rendu publique une autre déclaration condamnant le crime commis, dimanche, par des colons sionistes contre un secouriste palestinien dans le camp de réfugiés de Nour Shams à Tulkaram.

« Les crimes des milices de colons extrémistes, commis à l'instigation du gouvernement d'occupation sioniste et sous la protection de son armée terroriste, ne resteront pas impunis », indique le communiqué

du Hamas qui a également appelé « le peuple palestinien en Cisjordanie à s'unir et à se solidariser avec les villages ciblés et à les défendre, ainsi qu'à continuer à protéger les villages et les villes par l'intermédiaire des comités populaires ».

A noter qu'au moins 14 Palestiniens ont été tués dans le camp de réfugiés de Nour Shams au troisième jour de l'assaut de l'armée israélienne. Le Club des prisonniers a annoncé, hier, qu'au moins 50 Palestiniens ont été arrêtés dans cette opération qui est toujours en cours. Hier, à Ramallah, une marche a eu lieu pour dénoncer l'attaque sioniste meurtrière contre le camp de réfugiés Nour Shams.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Construction

Les architectes veulent que le privé soit soumis aux mêmes règles que le public

En dépit de la loi et une batterie de mesures décidées par les pouvoirs publics, le non-respect des règles générales de l'urbanisme et de construction demeure une préoccupation chez les responsables et les professionnels du secteur.

M. Aziza

Le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) revient à la charge en mettant l'accent sur la nécessité d'encadrer contractuellement la production architecturale et à codifier les relations entre les différentes parties du contrat. Et ce, tout en définissant les obligations contractuelles et les tâches essentielles de toutes les parties. Entre autres, le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage délégué, la personne physique ou morale qui souhaite construire un projet immobilier,achever ou transformer un immeuble, ou créer un nouvel aménagement urbain, ou encore le réhabiliter. Et l'équipe de travail qui doit être dirigée et représentée par un architecte certifié en tant qu'employeur chargé d'étudier et d'assurer le suivi selon la nature et la complexité du projet.

Les membres du Conseil de l'ordre ont débattu, lors d'une session ordinaire, qui a eu lieu avant-hier, à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), quatre projets de textes réglementaires encadrant la profession. L'on cite, le règlement intérieur du conseil, le code des devoirs professionnels, le contrat de réalisation architecturale et le code de déontologie. Ils ont exigé, à travers notamment le projet du texte exécutif relatif au contrat de production architectural, d'imposer les mêmes dispositifs législatifs et réglementaires à l'auto-construction, à l'investissement privé ou à la promotion immobilière, au même titre que la commande publique. Ils précisent dans leur exposé des motifs du projet en question que les lois encadrent les projets publics entrepris par l'Etat et les services publics ou autres, en application de l'article 10 de la loi 94-07. Et mettent l'accent sur la nécessité d'encadrer et de contrôler de bout en bout le secteur privé et les constructions entreprises par le privé.

Ils citent le fait que « certains particuliers qui travaillent pour soi-disant se conformer à la loi se tournent vers un architecte pour préparer la demande de contrat de gestion du projet, et une fois obtenu, l'achèvement prend un délai infini sans respect des plans approuvés et sans que cela soit suivi par l'architecte, les ingénieurs en génie civil ou les techniciens ». Et ce, malgré les risques pour la sécurité du projet en cas de catastrophes naturelles ou autres problèmes.

Les rédacteurs de ce projet de loi regrettent le fait qu'en dépit des dispositions législatives et réglementaires prévues par la loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à la reconstruction, notamment à l'article 52, « plusieurs bâtiments ont été construits sans obtenir au préalable un contrat de construction, ni connaître sa conformité aux recommandations et aux plans approuvés », lit-on dans l'exposé des motifs dudit projet.

Les architectes soulignent que les problèmes des constructions non achevées et les façades en briques sans enduit ni peinture, ainsi que les barres d'acier sur les toits en prévision de l'agrandissement de la construction font toujours partie de notre paysage urbanistique.

A cela s'ajoute l'empiétement sur les lieux publics avec l'accumulation chaotique de matériaux de construction, qui a scandaleusement déformé le paysage architectural et urbain de nos villes. M. Hassan Melkia, président du Conseil national des architectes algériens, a mis l'accent sur la nécessité de publier les textes réglementaires et les textes exécutifs encadrant le travail de l'architecte (ses droits et ses devoirs) ainsi que les tâches et les missions de toutes les parties prenantes dans un projet de construction ou d'aménagement. Ce qui va permettre, selon ses propos, de suivre le programme du président de la République. Et surtout encadrer la production architecturale notamment dans le secteur privé qui constitue 70% de notre environnement bâti qui n'est pas encadré et qui parfois échappe au contrôle.

Très tard dans la soirée, les membres du Conseil national de l'ordre des architectes ont approuvé à l'unanimité les textes en discussion, dont le plus important est la proposition du règlement intérieur et le code des devoirs professionnels, ainsi qu'un texte réglementaire pour la formation et le stage professionnels. La proposition de deux décrets exécutifs relatifs à l'éthique et déontologie professionnelle et au contrat de production architecturale a également été approuvée.

À la fin de la conférence, les membres du Conseil ont approuvé la création de conseils locaux dans les nouvelles wilayas qui remplissent les conditions juridiques nécessaires. Ils ont aussi approuvé l'article 09 de la loi 98-04 sur la protection du patrimoine culturel qui est en cours d'examen par le ministère de la Culture et des Arts.

Conseil des ministres

Etat civil et statuts des corps médical et paramédical au menu



Le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à l'état civil et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indi-

que un communiqué de la Présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à l'état civil et à

des exposés, notamment sur les statuts des corps médical et paramédical de la santé, le financement des startup et le suivi de la réalisation et de l'équipement du projet de nouvelle ville médiatique algérienne", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

Raïna
Raïkoum

Toufik Hedna

Chercher la beauté dans le chaos

l'opportunité de retrouver notre perception perdue. En nous affranchissant des chaînes de la pensée conventionnelle, en ouvrant nos cœurs et nos esprits à la beauté et à la complexité du monde qui nous entoure, nous pouvons redécouvrir la magie qui réside dans chaque instant. Dans la contemplation d'un coucher de soleil flamboyant, dans le souffle doux du vent caressant notre peau, dans le gazouillement joyeux des oiseaux qui résonne à travers les arbres, dans une mélodie délicate qui émane d'une musique bien aimée, dans une chanson chantée avec passion même si maladroitement, dans le goût reconfortant de notre couscous familial, dans le regard profondément ancré d'un être cher, dans les paroles empreintes de sagesse ou de folie d'un être rencontré au détour d'une rue, dans l'écoute d'un conte envoûtant qui transporte notre imagination vers des contrées lointaines... nous trouvons des réponses aux questions qui nous hantent et une véritable connexion avec le monde qui nous entoure. Ainsi, dans cette quête perpétuelle de sens et de beauté, nous découvrons que la perception des choses ne se perd jamais vraiment, mais qu'elle est simplement voilée par les exigences de la vie quotidienne. En embrassant pleinement chaque instant, en savourant chaque expérience avec une intensité renouvelée, nous trouvons la clarté et la sérénité que nous avons tant cherchées. Et dans cette redécouverte de notre propre perception, nous trouvons également une nouvelle appréciation pour la richesse et la diversité du monde qui nous entoure.

Dans la cacophonie incessante qui caractérise nos existences modernes, il est parfois difficile de percevoir avec clarté les subtilités et les beautés qui jalonnent notre chemin. Au sein de ce tumulte quotidien, où les exigences professionnelles, familiales et sociales se disputent notre attention, notre capacité à saisir pleinement les nuances de notre environnement semble s'étioler peu à peu. Les détails précieux qui devraient embellir notre existence se retrouvent noyés dans un flot incessant de distractions et de préoccupations triviales, relégués au second plan par les impératifs de la vie moderne.

À un certain moment, il apparaît comme nécessaire de nous affranchir des conventions et des formalités qui encombrent nos interactions sociales. Trop souvent, nous nous retrouvons réduits au rôle de simples spectateurs, attendant patiemment que d'autres dévoilent leurs pensées les plus intimes, alors que nous sommes en proie à nos propres tourments et questionnements. Chaque individu, qu'il soit engagé, en quête de sens ou en quête d'expression artistique, semble naviguer à travers les circuits complexes de son existence, cherchant désespérément à donner un sens à sa propre réalité. Nous sommes tous des voyageurs solitaires, luttant contre nos propres démons, cherchant désespérément un écho à nos propres vérités dans le chaos de ce monde. Pourtant, même au cœur de cette agitation incessante, il existe des moments de calme et de réflexion où nous avons

Une délégation de l'APN en République d'Azerbaïdjan

Une délégation parlementaire du groupe d'amitié "Algérie-Azerbaïdjan", effectue, du 22 au 25 avril, une visite à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, a indiqué dimanche un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La visite de la délégation parlementaire, présidée par le président de la Commission de la dé-

fense nationale de l'APN et président du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Azerbaïdjan", Gharbi Abdelbasset, intervient à l'invitation de son homologue à l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan", a précisé la même source. Cette visite "verra l'organisation de plusieurs activités visant le renforcement des liens d'amitié et la pro-

motion de la coopération parlementaire bilatérale", a ajouté la même source.

La délégation parlementaire sera composée des députés Khouane Mohammed, Belhadj Fethi, Djabali Farida, Bouchama Ahmed, Tebbal Abdelkrim, Dekhli Rachid et Bencherif Mohammed Menaour.

Bac et BEM

Retrait des convocations à partir de la première semaine de mai

A. Z.

Les examens de fin d'année et de cycles qui arrivent à grands pas engagent le secteur de l'Education dans les derniers préparatifs et les dernières retouches pour assurer leur bon déroulement. Dans ce contexte, le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Education nationale, Mohammed Difallah, a soutenu que toutes les dispositions matérielles et humaines ont été adoptées pour la réussite des examens, la spécificité de chaque région ayant été prise en compte.

Lors de son passage, hier dimanche, à l'émission « L'invité du matin » de la chaîne une de la Radio algérienne, M. Difallah a révélé que le retrait des convocations aux examens aura lieu à partir de la première semaine de mai. Expliquant dans ce sillage que les processus d'inscrip-

tion aux examens de cette année ont commencé tôt, à partir du 21 novembre 2023, suivis de la deuxième étape, qui est l'étape de confirmation des inscriptions, qui a eu lieu le 21 février 2024.

« Nous sommes maintenant dans la troisième étape, où le retrait des convocations pour les tests d'éducation physique a commencé à partir du 16 avril, et la convocation pour les tests écrits pour l'enseignement moyen et secondaire sera retirée à partir de la première semaine de mai », a-t-il ajouté.

L'intervenant a relevé la transition de la numérisation du secteur vers l'étape d'une numérisation de qualité après les inscriptions qui ont été effectuées pour la première fois avec « zéro papier », en plus du règlement des droits d'examen par paiement électronique.

Abordant le volet des examens

d'évaluation des acquis de cette année, le même responsable a déclaré que l'examen en question a maintenu son contenu et ses objectifs, alors que le changement qui a eu lieu a touché la forme de l'examen en trois points fondamentaux.

En premier lieu dans la durée de l'examen, qui s'étalait sur 12 jours, et qui est passée à 3 jours, fixés aux 12, 13 et 14 mai, avec deux épreuves par jour. La première épreuve est d'une durée d'une heure et demie et la deuxième de 45 minutes les deux premiers jours, alors que le troisième jour sera consacré aux épreuves du français et l'amazigh pendant une demi-heure pour chaque matière, et ce qui est nouveau, c'est l'introduction de l'éducation physique dans ce système. Concernant les examens de rattrapage, M. Difallah a confirmé qu'ils se dérouleront entre le 23 et le 24 juin.

**Réalisation d'un Data Center
Le Haut-Commissariat à la Numérisation signe avec Huawei**

Le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium ont signé, samedi à Alger, un accord portant réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (DATA CENTER).

Dans une déclaration à la presse, Mme Meriem Benmouloud, Haut Commissaire à la numérisation, qui a présidé la cérémonie de signature en présence de l'ambassadeur de la Chine en Algérie, M. Li Jian et du PDG de la société Huawei Télécommunications-Algérie, a indiqué que la signature de cet accord permettra «d'avancer à pas fermes vers la concrétisation des orientations judiciaires du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à

parvenir à la gouvernance numérique, avec la modernisation des institutions de l'Etat et l'amélioration de ses prestations».

Pour la responsable, la réalisation de ce projet «permettra d'héberger et de centraliser les données nationales à l'intérieur du pays, à même de contribuer au renforcement de la souveraineté numérique du pays» et à la consolidation de la coopération entre les deux pays, liés par un partenariat stratégique global».

Mme Benmouloud a affirmé, dans ce cadre, que le transfert d'expertises dans ce domaine de projets à haute technologie nécessiterait l'implication des acteurs dans la numé-

risation et des partenaires économiques algériens. Ce projet permettra, a-t-elle ajouté, d'obtenir une infrastructure de technologies de pointe en vue d'assurer l'accès, de manière numérique unifiée et unique, aux prestations publiques et d'héberger les solutions et les données, créer une base de données et introduire l'exploitation des technologies avancées comme l'intelligence artificielle (IA) et les Big Data.

De son côté, l'ambassadeur chinois a affirmé que Huawei Consortium œuvrera, à travers ce projet, au transfert des nouvelles technologies en matière de numérisation, afin que des compétences algériennes puissent en bénéficier.

Le ministre du Travail s'entretient avec le DG de l'OIT

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, s'est entretenu, dimanche à Alger, avec le directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), M. Gilbert Houngbo, sur les voies et moyens de renforcer la coopération avec cette agence onusienne.

Intervenant en marge de la visite effectuée par le directeur général de l'OIT en Algérie (du 20 au 23 avril), à la tête d'une importante délégation, la rencontre a été l'occasion pour les deux parties "d'échanger les vues sur les voies à même de renforcer la coopération avec cette agence onusienne et de mettre en avant les grands efforts consentis par l'Algérie pour la pro-

motion du travail décent, du dialogue et de la protection sociale".

Après avoir salué "l'expérience pionnière de l'Algérie dans le domaine de la sécurité sociale et du dialogue social", M. Houngbo s'est félicité des "bonnes" relations liant l'OIT et l'Algérie dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, exprimant "l'entièvre disposition de l'organisation à renforcer et à approfondir cette coopération".

A son tour, M. Bentaleb a mis en avant "l'expérience de l'Algérie en matière de promotion du dialogue social, insistant sur les acquis réalisés au profit des travailleurs dans le domaine de la sécurité sociale et du travail décent, ainsi que l'évolution enregistrée dans les mécanismes de

l'emploi et le système de sécurité sociale en Algérie".

Cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général et du chef de cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que de cadres du ministère et des représentants du Bureau de l'OIT en Algérie.

Il convient de rappeler que "l'Algérie qui abrite le bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb depuis 1967, compte plusieurs programmes de coopération avec ce bureau, étant considéré comme l'un des pays pionniers en matière de promotion du dialogue et de la protection sociale, en consécration de l'Etat social fondé sur les valeurs et principes de la justice sociale".

Jijel

Une route fermée suite à un glissement de terrain

Une voie alternative temporaire, reliant la mechta El-Guitoune, à Ziama-Mansouria (Jijel) à Taksert (Bejaïa), a été proposée pour contourner l'effondrement "presque total" qui s'était produit samedi sur la route nationale (RN) n° 43 (Jijel - Bejaïa), endommageant, au passage 12 habitations, a fait savoir, dimanche le président de l'APC de Ziama Mansouria.

M. Rachid Bouferoua a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'après le glissement de terrain qui avait provoqué l'effondrement d'un tronçon de plus de 100 m de la RN 43, près de la zone de Boulekhmaïs, il a été proposé, de concert avec les représentants de plusieurs secteurs, de réaliser, comme "solution d'urgence" une voie de contournement entre les localités d'El Guitoune (Jijel) et de Taksert (Bejaïa).

Le même édile a rappelé que la circulation est suspendue, depuis samedi soir, entre Jijel et Bejaïa sur ce tronçon de la corniche (RN 43), "dans l'attente des solutions qui arrêtera la commission installée à cet effet", soulignant que 12 habitations ont également été endommagées

par le glissement de terrain. Les habitants des maisons en question, au nombre de 45, ont été pris en charge et relogés à titre provisoire dans l'auberge de jeunesse de Ziama Mansouria et ce, "jusqu'aux résultats de l'expertise technique menée par l'organisme de contrôle technique", a-t-il affirmé.

Le directeur des Travaux publics de la wilaya de Jijel, Slimane Khelafa, a indiqué, pour sa part, qu'à la suite de l'effondrement de la route nationale n° 43 sur une longueur de plus de 100 m, la circulation a été "déviée vers Bejaïa et Alger par la RN 77, via la commune de Texenna jusqu'à la wilaya de Sétif, ainsi que par la RN 27, en direction de la wilaya de Mila, avec accès à l'autoroute Est-Ouest, et ce, en attendant de trouver une solution définitive, soit au niveau de la mechta El-Guitoune, soit ailleurs".

Le même responsable a souligné qu'une commission technique constituée d'experts, d'ingénieurs et de représentants de bureaux d'études spécialisés en géologie devait se rendre sur le site de l'effondrement, dimanche soir, pour "proposer des solutions définitives à ce cas urgent".



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat, de L'urbanisme et de La Ville
Wilaya de Mascara.
Direction des Equipements Publics
N° ...30.63... /D.E.P/ S.G.S/2024

Mascara le : 10/03/2024

Monsieur le Directeur des Equipment Publics
A Monsieur KHELIL Zine El Abidine
Gérant de l'entreprise SARL ETPH FRERES KHELIL
Sise à Batiment EL- Hebri Zone 10 Bloc A 1^{er} Etage Mascara.

MISE EN DEMEURE N°02

-Vu le décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, spécialement l'article N°:149.
-Vu le marché approuvé sous le N° 20/2023 en date du : 19/03/2023 visé par le contrôleur financier sous le N° 297 en date du : 10/05/2023 portant : Réalisation d'un Collège Type Base 06 au niveau du site des 3555 Logements Medber à la Commune de Mascara.

LOT N°01 : Préparation de l'assiette + Bloc (Administration+Pédagogique 01+ Pédagogique 02)+Mur de Soutènement.

Conclu avec l'entreprise: SARL ETPH FRERES KHELIL Gérant KHELIL Zine El Abidine Sise à Bâtiment EL- Hebri Zone 10 Bloc A 1^{er} Etage Mascara.

-Vu l'ODS de commencement des travaux et de notification du marché en date du 11/05/2023 sous le N° 36

-Vu le délai d'exécution des travaux de 08 Mois.

-Vu l'ODS N°02 portant l'arrêt des travaux en date du 04/06/2023 sous le N° 66.

-Vu l'ODS N°03 portant reprise des travaux en date du 28/08/2023 sous le N° 107.

- Vu le retard enregistré par rapport au délai contractuel.

- Vu l'importance du projet.

-Vu la Mise en demeure N° : 01 publiée dans le journal quotidien «Algérie Presse» le : 05 Février 2024.

-Vu la cadence très faible de l'avancement des travaux.

-Vu la discordance entre taux d'avancement des travaux (40%) et le taux de consommation du délai contractuel (98%).

L'entreprise : SARL ETPH FRERES KHELIL Gérant KHELIL Zine El Abidine Sise à Bâtiment EL- Hebri Zone 10 Bloc A 1^{er} Etage Mascara- Wilaya de Mascara est mise en demeure dans le but de :

-Accélérer le rythme des travaux.

-Rattraper le retard enregistré etachever le projet dans les meilleurs délais.

-Honorer vos engagements pourachever le projet.

-Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à Huit (08) jours;

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, la direction des équipements publics se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et notamment les dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché susvisé.

La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431004825 Le Quotidien d'Oran 22/04/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°: 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et l'article, n° 56 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. la direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre, parue le 20/03/2024 aux quotidiens nationaux: Horizon et الجريدة الرسمية, portant : Lot 01 : réalisation d'un accès reliant hai blaha hadj vers la localité zagdou y/e réalisation d'un dalot commune de Bouhani. (Réalisation d'un accès +Réalisation d'un dalot et Eclairage Extérieur) et Lot 02 : travaux d'amélioration urbaine à la cité 106 lots à la commune de Tizi .

Que l'attribution provisoire a été faite comme suit :

LOTS	Entreprise	Montant de soumission	Montant après correction	Délai	Note TECH	Critères d'attribution
Lot 01 : réalisation d'un accès reliant hai blaha hadj vers la localité zagdou y/e réalisation d'un dalot commune de Bouhani. (Réalisation d'un accès +Réalisation d'un dalot et Eclairage Extérieur).	DAHOU DERKAOUI	38.286.271,80	38.286.271,80	04 Mois	82,58	Moins disant et qualifié techniquement
Lot 02 : travaux d'amélioration urbaine à la cité 106 lots à la commune de Tizi.	SARL TRAVAUX BOUTAIBA	43.142.780,97	43.142.780,97	03 Mois	75,78	Moins disant et qualifié techniquement

Les soumissionnaires désirant formuler un recours devront le faire auprès de la commission des marchés publics dans les 10 jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale. Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leur offres de se rapprocher du service contractant au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

La Directrice.

ANEPE N° 2431004911 Le Quotidien d'Oran 22/04/2024



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Direction régionale de Tiaret
Cite Des 500 Logements Kaid Ahmed,Route D'Alger - Tiaret
N° Identification fiscale : 000016001405697

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°13/DRT/AADL/2024

LA REALISATION EN TCE DE 40 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES ET 08 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES AVEC / LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION (RESEAUX TERTIAIRES)

SIS à la COMMUNE DE KHEMISTI - WILAYA DE TISSEMSILT.

TRANCHE INFÉRIEURE OU ÉGALE A 100 LOGEMENTS

En application des dispositions du point 3.1.1.3 de la décision n° 42 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement, L'Agence Nationale De L'Amélioration Et Du Développement Du Logement- Direction Régionale TIARET lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales LA REALISATION EN TCE DE 96 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES ET 20 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION (RESEAUX TERTIAIRES) SIS à la COMMUNE DE BOURDJ BOUNAAMA - WILAYA DE TISSEMSILT. Tranche Inférieure Ou Egale A 100 Logements.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment (comme activité principale), et Travaux Publics ou Hydraulique (comme activité secondaire) et satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

1. Capacité professionnelle :

Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie IV (Quatre) ou plus en cours de validité, qualifié en bâtiment (comme activité principale), et Travaux Publics ou Hydraulique (comme activité secondaire)

2. Capacité financière : Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années supérieur à 110 000 000 DA, justifié par les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visés par les services des impôts)

3. Capacité technique :

a) Movens humains : Le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel déclaré à la CNAS :

-Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou mastère dans le domaine du bâtiment ou GC), ayant une expérience minimum de 04 ans.

Justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, diplômes, CV, et les certificats ou attestations de travail et qualité et CASNOS

b) Movens matériels : Le soumissionnaire devra avoir au minimum :

-Deux (02) camions de 10 t ou plus

-Un (01) engin de Terrassements

Justifié par les cartes grises et polices d'assurance pour le matériel roulant, ou factures d'achat ou un procès-verbal de constat récent d'un commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de soumission pour le matériel non roulant) ou contrat leasing avec une banque

c) Références professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :

-Avoir déjà réalisé un cumul de 100 logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD tertiaires en prenant en considération un projet de 25 logements ou plus d'un seul tenant en TCE.

-Avoir réalisé un projet de 50 logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD (réseaux tertiaires), en un seul tenant

-Avoir réalisé un équipement en TCE de catégorie « C » ou plus. y/compris travaux de viabilisation (réseaux tertiaires) Justifiées par les attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution comportant l'intitulé du projet, le montant du marché, la date de réception provisoire et la catégorie du projet.

*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après complément.

*Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

*Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

*Les entreprises en groupement ne sont pas concernées par cet avis à la concurrence.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet contre le paiement de la somme de Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction auprés de :

La Direction Régionale Tiaret A.A.D.L
Cite Des 500 Logements Kaid Ahmed,Route D'Alger - Tiaret

Le dossier de soumission doit contenir :

-Dossier de candidature

-Offre Technique

-Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offres N° N°12/DRT/AADL/2024 l'objet de l'appel d'offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

La Direction Régionale Tiaret A.A.D.L
Cite Des 500 Logements Kaid Ahmed,Route D'Alger - Tiaret

La durée de préparation des offres est fixée à QUINZE (15) JOURS à compter de la date de la première parution du présent appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP. Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 H00 (HEURE LIMITE).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

Le directeur régional AADL Tiaret

ANEPE N° 2431004805 Le Quotidien d'Oran 22/04/2024

Alors que le chantier de la trémie de la Pépinière est imminent Les projets d'El-Bahia, Cité Djamel et El-Morched en bonne voie

Houari Saaïdia

Alors que le projet de réalisation d'une trémie au niveau de la Pépinière, à l'entrée Est d'Oran via l'USTO, est déjà acquis et est dans sa dernière ligne procédurale avant le démarrage des travaux, l'inscription de trois autres opérations similaires, celles ciblant les giratoires d'El-Bahia, Cité Djamel et El-Morched sont en bonne voie. Objets de propositions d'inscription à répétition, ces projets de résorption des quatre « gros » points noirs étaient, rappelle-t-on, à la tête d'une liste de recommandations notifiée par l'APW à l'égard de l'actuel wali d'Oran sous le sceau de la priorité. La démarche de l'Assemblée élue liée à ces opérations de travaux publics intervenait sur fond d'accentuation de la situation au niveau de ces noeuds problématiques du circuit routier du centre-ville. Il faut dire qu'Oran a raté le coche en n'ayant pas pu -par manque de volonté ou par erreur de priorité a priori- convaincre les décideurs centraux lors des années fastes de la « bah-bouha » de l'intérêt d'inclure ces trois projets -ou à tout le moins le plus pressant d'entre eux, la Pépinière en l'occurrence- à la nomenclature des trois trémies ayant reçu l'aval alors.

Il s'agit, pour rappel, des ouvrages en tré-

mie réalisés entre 2011 et 2014 à hauteur du rond-point de la cité Emir Abdelkader, au niveau du giratoire de l'ENSET sur la route reliant Oran et Es-Sénia et à Bir El-Djir près du complexe olympique de Belgaïd sur la rocade, pour lesquels un montant global de 1,2 milliard de DA avait été dégagé. Aux dernières nouvelles, le cahier des charges relatif au projet de la trémie de la Pépinière, dotée d'une enveloppe financière de 1,7 milliard de DA, a été approuvé par le ministère et l'on s'apprête à présent à lancer l'avis d'appel d'offres pour le choix de l'entreprise de réalisation. Pour l'exécution des travaux, prévus au cours de cette année, un faisceau d'itinéraires de déviation a été convenu.

RÉSORBER LES GROS POINTS NOIRS

La DTP table plus que jamais sur ces quatre trémies pour résorber les points noirs au niveau de ces intersections et permettre ainsi une fluidité du trafic sur ces axes à grand flux. Ce type d'ouvrage d'art s'impose aujourd'hui comme quasiment la seule solution pour désengorger l'embouteillage dans les grands centres urbains à l'instar d'Oran, où cette variante est de plus en plus utilisée pour rempla-

cer celle désuète consistant en l'aménagement de giratoires dans l'intersection de voies d'important flux. Une tendance perceptible à travers le nombre de trémies dont devait disposer le Groupement urbain d'Oran à court terme. Désormais, Oran n'arrive toujours pas à résoudre le problème de la circulation automobile et des embouteillages qui empoisonne le quotidien de ses habitants. Depuis les années fastes et de l'implantation des différentes marques en Algérie, le parc automobile oranaise s'est très sensiblement agrandi alors que le réseau routier urbain n'a pas évolué. Ou si peu. Certes, les autorités locales ont conçu des routes de contournement, imaginé des voies de dégagement, élargi des rues étroites, réalisé des trémies mais tous ces efforts ne sont pas parvenus à absorber la densité de la circulation automobile ni à désengorger la ville d'Oran, dont les points noirs se multiplient progressivement. Les causes de cette congestion urbaine persistante sont également à chercher du côté de l'autorité organisatrice de transport qui n'est pas encore parvenue à établir un plan de circulation prenant en considération l'évolution de la ville, ses données socio-économiques, les schémas des déplacements des différentes populations.

Lutte contre les atteintes au littoral à Aïn El Turck Des travaux illicites sur la plage «Les Dunes» avortés

J. Boukraa

Dans le cadre de la lutte contre les atteintes au domaine public, et en particulier sur le littoral, les services communaux d'Aïn El Turck ont mis fin à des travaux illicites sur la plage «Les Dunes». Une intervention a eu lieu samedi, où le maire, accompagné de la directrice de l'environnement de la wilaya d'Oran et des forces de sécurité a agi pour mettre fin aux travaux illégaux. Selon un communiqué de la wilaya, ces travaux non autorisés ont causé des dommages aux propriétés publiques maritimes, altérant la nature même de la plage et mettant en danger la vie marine ainsi que la stabilité des falaises côtières. La construction d'une barrière et

le remblayage effectués sans permis ont été particulièrement préjudiciables, ajoutant la même source. Une plainte officielle a été déposée auprès des autorités compétentes, et des poursuites judiciaires seront engagées par les différentes parties concernées, a souligné le communiqué. Cette action vise à préserver l'intégrité du littoral et à protéger les ressources marines pour les générations futures. Signalons par ailleurs que dans une démarche proactive pour restaurer l'intégrité de son littoral, la municipalité d'Aïn El Turck a entrepris la semaine passée une action décisive : la démolition de dix garages illicites à la plage Claire Fontaine. Cette initiative, menée sous la supervision du maire et avec la participation des autorités locales, vise à éliminer les constructions non autorisées qui dégradent le paysage côtier. Cette action revêt une importance capitale pour faire respecter la loi et préserver l'environnement naturel de la région. Cette action constitue également un avertissement pour ceux qui cherchent à occuper illégalement les espaces publics. L'empêtement sur ces espaces pourtant protégés par plusieurs lois a participé à l'érosion de la bande sableuse. L'objectif est de rétablir l'ordre et garantir le respect des normes urbanistiques. Les autorités locales ont souligné que cette action s'inscrit dans le cadre d'une approche globale visant à assainir et à préserver le littoral, tout en assurant qu'elle se poursuivra pour toucher toutes les plages.

Les occupants relogés à Oued Tlélat Le théâtre plein air d'Aïn El Turck récupéré

J. Boukraa

Ocupé depuis plusieurs années par des familles, le théâtre communal du quartier des Pins à la commune d'Aïn El Turck a été récupéré en fin de semaine. Les familles qui occupaient cette bâtisse ont été relogées au niveau du pôle urbain de Oued Tlélat. Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer les conditions de vie des habitants et la récupération des biens communaux. Ce lieu culturel va retrouver sa vocation première grâce à cette action. Il y a lieu de signaler que plus d'une décennie des familles sinistrées qui occu-

pent des constructions illicites, érigées dans la localité La Madrague et dont les mesures ont été ciblées par une opération de démolition initiée par le wali d'Oran, ont été recasées dans les dépendances de ce joyau de la Culture, avec des promesses de relogement, dans les plus brefs délais. Malheureusement, ces familles, qui ont accueilli cette nouvelle avec la plus grande satisfaction, ont finalement désenchanté en ne voyant rien venir depuis. Entre-temps, ce lieu de culture s'est dégradé. Selon le constat des lieux, ce patrimoine culturel a été lamentablement livré aux mignardises de la nature et aux actes de vandalisme depuis plusieurs an-

nées et avait même pris l'air d'un bidonville, à l'exemple de tant d'autres biens communaux essaimés à travers la contrée côtière d'Aïn El Turck. Il y a lieu de rappeler que ce théâtre a abrité vers la fin des années 1980 le Festival de la chanson oranaise avec la participation des ténors de la musique du terroir de la région ouest du pays. Naguère, il a aussi égayé les soirées durant les saisons estivales et les mois sacrés de Ramadhan. Comble de l'ironie, en l'absence d'un lieu adéquat, les responsables locaux ont, depuis le squat de ce théâtre, concocté des activités culturelles sur ce qui reste des esplanades de la commune d'Aïn El Turck.

Plusieurs tentatives de harta mises en échec 77 candidats à l'émigration clandestine arrêtés par les gendarmes

K. Assia

Pas moins de 77 candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés par les unités du Groupement de la gendarmerie d'Oran, au cours de plusieurs opérations de contrôle menées au niveau du littoral oranaise. En effet, les divers points de contrôle et les tournées effectuées ont permis d'arrêter 77 individus issus de plusieurs wilayas du pays et de récupérer 7 embarcations pneumatiques et aussi de plaisance dotées de

moteurs dont la puissance varie entre 60 et 200 CV, 12 gilets de sauvetage, 11 jerricans d'essence de 25 litres chacun. Une fois toutes les procédures achevées, les mis en cause seront présentés au tribunal pour tentative d'embarquement clandestin et organisation de traversées clandestines moyennant des sommes d'argent. En février dernier, les éléments du Groupement de la gendarmerie d'Oran sont parvenus, dans plusieurs opérations, à démanteler plusieurs réseaux criminels transfrontaliers spéciali-

sés dans l'organisation de traversées clandestines par mer. En effet, l'intensification des investigations et l'exploitation du renseignement ont permis aux enquêteurs de connaître le mode opératoire de ces réseaux qui activaient selon la gendarmerie d'Oran via les réseaux sociaux.

Ces organisations criminelles ciblaient surtout les mineurs à qui ils promettaient de les aider à quitter clandestinement le territoire national moyennant d'importantes sommes d'argent.

Mahdia et El Braya Ensemencement d'alevins dans les bassins d'eau d'agriculture

J. Boukraa

Dans le cadre d'une convention entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et le ministère de l'Agriculture, visant à étendre l'élevage intégré de l'aquaculture avec l'agriculture, une opération d'ensemencement de 2.000 alevins de tilapia a été réalisée dans un des bassins de la localité de Mahdia, commune de Oued Tlélat ainsi que 5.000 unités dans un bassin dans la commune d'El Braya sous la supervision de l'écloserie de poisson de Benyelha Takeiddin. Cette initiative vise à promouvoir la diversification des activités agricoles et aquacoles, tout en contribuant au développement économique des régions concernées. L'intégration de l'élevage de poissons dans les pratiques agricoles existantes permet également d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et de créer de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur rural. Les terres agricoles irriguées à partir des eaux de bassins ensemencés assureront des rendements plus importants, grâce à la présence de nutriments organiques des poissons considérés comme des engrains naturels. Cette technique permettra aussi de développer la consommation de poissons d'eau douce et assurer des revenus supplémentaires aux exploitants agricoles. Une première expérience d'ensemencement des bassins d'irrigation en poissons a été lancée en 2012 à Oran.

Cité Emir Trois personnes blessées dans un carambolage



Trois personnes ont été blessées dans un carambolage survenu samedi en fin de journée sur le boulevard périphérique à la cité Emir Abdelkader. Les services de protection civile sont intervenus suite à cet accident impliquant quatre véhicules au niveau de la trémie.

Les victimes, âgées de 26 à 40 ans, ont subi diverses blessures. Elles ont été rapidement secourues sur place avant d'être transportées à l'hôpital universitaire d'Oran pour recevoir les soins nécessaires.

J. B.

Oued Tlélat Six blessés dans un accident de la route

Six personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi en fin d'après-midi dans la commune de Oued Tlélat. Selon la protection civile, le sinistre s'est produit lorsqu'un taxi collectif a dévié sur l'autoroute Est-Ouest. Les victimes, dont l'âge varie entre 7 et 52 ans, ont reçu les soins nécessaires sur les lieux avant d'être acheminées vers l'hôpital de Oued Tlélat. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER
BOUALEM Aïcha, 95 ans, Eckmühl
HAMEL Fatma, 77 ans, Oran
ALI Ameur Ziana, 79 ans, Les Planteurs
BOUAKKA Ameur, 84 ans, El Hassi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

13 chouel 1445
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
04h52 13h02 16h45 19h45 21h09



Tlemcen

Que faire de l'ancien site de la base de vie d'un chantier chinois ?

Khaled Boumediene

Plus de douze ans après le départ des travailleurs chinois du chantier de construction de l'hôtel Renaissance de Tlemcen, le site de la base de vie de Lalla Setti est désert. Derrière le complexe sportif «Ouahrani Ahmed, dit Si Lakhdar», une végétation luxuriante a poussé à travers les cantonnements défraîchis. «Quand on laisse à l'abandon, la nature reprend vite le dessus», constate un habitant de Lalla Setti. «C'est triste de voir ce site comme ça, quand on sait que des milliers de visiteurs et de touristes viennent visiter chaque année ce plateau touristique de Lalla Setti, qui domine toute la ville de Tlemcen à plus de 800 mètres d'altitude». Car depuis le déménagement des

ouvriers chinois travaillant sur le chantier de l'hôtel Renaissance, les lieux restent vides. Les animaux domestiques traînent dans cet immense espace (de plus de 4 hectares) qui s'est transformé en dépotoir géant, indiquent des sportifs qui fréquentent cet endroit. Et d'ajouter: «Tout ce qu'on espère, c'est que ce terrain vierge en état d'abandon, qui a une vue panoramique sur l'ensemble de la ville de Tlemcen, soit affecté au secteur du tourisme pour l'édition de bungalows et des hébergements typiques des centres de villégiature et des aires de camping. Sinon, il pourra aussi servir à abriter une piscine semi-olympique, salle de sport pour les enfants et adolescents».

D'autres amoureux de la nature optent, quant à eux, carrément, pour la sobriété

Adrar

35 nouveaux bus pour l'entreprise de transport urbain

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a annoncé, samedi depuis Adrar, que 35 nouveaux bus seront affectés à l'Entreprise de transport urbain et suburbain (ETUSA) d'Adrar, en vue de consolider et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens. Se rendant au parc de l'ETUSA, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Zahana a indiqué que ce quota de bus qui renforcera l'ETUSA, devra contribuer à la création de nouvelles lignes et à améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Dans le même contexte, le ministre a exhorté à la nécessité de consacrer un atelier à la prise en charge des travaux d'entretien et de maintenance de l'équipement et d'œuvrer à la formation de ses travailleurs, en vue de valoriser les biens de l'entreprise.

Lors de cette visite, le mi-

nistre s'est également enquis de la qualité des prestations prodiguées au niveau de la Gare routière d'Adrar, où il a salué l'utilisation de la numérisation pour la réservation et le paiement électroniques, soulignant que le ministère avait consacré des enveloppes financières à la maintenance des gares routières afin de moderniser leurs services, leur permettant d'améliorer leurs performances et gérer leurs services de manière autonome.

Après avoir suivi un exposé sur la situation et les défis auxquels fait face le secteur dans la wilaya, M. Zahana a affirmé que son département ministériel a mobilisé, dans le cadre de sa stratégie de promotion du secteur, toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires pour garantir des services de qualité aux normes internationales, à travers la fourniture de divers équipements, la formation des per-

sonnels, l'entretien et la modernisation de différentes infrastructures et le renforcement de la numérisation.

Le premier responsable s'est dit satisfait des efforts consentis par les autorités locales pour la modernisation des services de l'aéroport de Touat "Chikh Sidi-Mohamed-Belkebir" devant programmer des vols internationaux directs vers les Lieux-Saints.

La compagnie Air-Algérie a programmé des vols intérieurs supplémentaires depuis l'aéroport d'Adrar vers différentes destinations nationales, a-t-il rappelé, ajoutant que cette étape était le fruit des efforts continus de la compagnie.

La dernière halte du ministre était à la commune de Sbaa où il a inauguré une nouvelle unité d'AGEFAL, une des filiales du Groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique "Logitrans".

Les précisions du centre anti-cancer de Tlemcen

Suite à l'article paru le 17/04 de l'année en cours rédigé par votre correspondant Khaled Boumediene, je tiens à vous informer sur la situation réelle comme suit :

Notre établissement en qualité d'établissement hospitalier spécialisé traite des malades cancéreux orientés depuis plusieurs wilayas (Oran, Ain Témouchent, El Bayadh, Relizane, Tiaret, Mostaganem, Mascara, Tissemsilt, Chlef, Naama) reçus par différents services (radiothérapie, médecine nucléaire, oncologie médicale, hématologie). Et concernant l'unité d'Irradiation du service de médecine nucléaire,

l'activité a été lancée partiellement après un détachement de trois radiologues de l'EPH Nedroma et Remchi et reste le fonctionnement et le démarrage du scanner et la mammographie qui seront pris en charge par le budget de l'établissement de l'année en cours. En dernier point relatif au bloc des consultations spécialisées qui est un nouveau service qui regroupe les différentes consultations spécialisées de tous les services de notre établissement où la réception est en cours chapeautée par le maître d'ouvrage DEP.

La directrice
Nouara Meriama

Tiaret

Près de 400 millions DA pour des équipements scolaires

Le secteur de l'éducation a bénéficié d'un montant de 380 millions DA, au titre de l'année en cours, consacré au renouvellement des équipements scolaires des trois cycles d'enseignement, selon le directeur de l'Education, Salah Bendada.

M. Bendada a indiqué que ce montant a été alloué dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du programme

sectoriel au profit de la direction de l'Éducation en ce qui concerne les cycles moyen et secondaire.

Il est également attendu le lancement d'une opération de renouvellement des équipements pédagogiques, à l'instar des tables, des tableaux et des armoires, ainsi que du matériel de restauration et des moyens de chauffage, et ce durant les vacances d'été, à condition que l'opération soit achevée avant la prochaine rentrée scolaire. D'autre part, un montant de 300 millions DA sera alloué par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales au profit de 388 écoles primaires, ainsi que 80 millions DA, qui seront alloués, à parts égales, entre les cycles moyen et secondaire, et ce dans le cadre du programme sectoriel, selon M. Bendada, qui a fait observer que les besoins sont en cours d'évaluation.

Naâma

Un nouveau service des Urgences à l'hôpital de Aïn Sefra



Le nouveau service des urgences médicales a été mis en exploitation, samedi à l'établissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques "Zaïr Abdelkrim" d'Aïn Sefra, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Santé et de la population.

Le nouveau service de cet établissement hospitalier, dont les missions ont été élargies en touchant les services de médecine générale, maladies mentales et psychiques, contribuera à améliorer la prise en charge des malades résidant dans la commune d'Aïn Sefra et les communes limitrophes, notamment les cas d'urgence, a souligné le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya, Talha Benaouda.

Ce nouveau service, qui comprend deux salles de chirurgie, a été équipé en

matériels médicaux modernes et renferme un staff médical et paramédical, ainsi que des spécialistes pour assurer une meilleure prise en charge des malades dans les différents cas critiques et urgents, a ajouté le même responsable.

Le directeur de l'établissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques d'Aïn Sefra, Doudi Abdelkrim, a indiqué que le champ des services thérapeutiques fournis par cet établissement de santé a été élargi pour permettre aux habitants de la région de bénéficier de tous les soins en chirurgie, médecine interne et cardiovasculaire, surtout avec la hausse démographique et des besoins.

Dans ce cadre, cette structure, qui est dotée d'une capacité d'accueil de 120 lits, prend en charge des

malades qui souffrent de pathologies mentales et psychiques, sachant que 30 lits sont affectés à l'hospitalisation, avec une prise en charge psychique et de suivi par un orthophoniste pour les enfants autistes et des cas de retard mental. L'hôpital prend également en charge d'autres traitements spécialisés pour contribuer à alléger la tension sur l'hôpital "Mohamed Boudiaf", de rapprocher les services médicaux des habitants de la commune et d'autres régions avoisinantes.

L'établissement public spécialisé dans les maladies psychiatriques d'Aïn Sefra sera renforcé, bientôt, avec d'autres équipements, outre des moyens humains et matériels et la gestion de son administration, et ce pour répondre à l'opération d'élargissement des missions de traitement fourni.

Chlef

Huit blessés dans une collision

Huit (08) personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu samedi soir sur le chemin de wilaya (CW 102) dans la commune d'Aïn Merane, a-t-on appris de la direction de wilaya de la Protection civile. Survenu à 18h30 sur le CW 102 dans la commune d'Aïn Merane, l'accident s'est produit suite à une col-

lision entre une voiture de tourisme et un véhicule utilitaire, selon un communiqué de la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

L'accident a fait huit (08) blessés à différents degrés,

lesquels ont reçu les premiers secours prodigues par les éléments de la Protection civile de la commune

d'Aïn Merane, appuyés par les unités de la commune de Taougrite, puis ils ont été évacués vers l'établissement public hospitalier (EPH) d'Aïn Merane, outre des dégâts matériels (deux véhicules endommagés).

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de l'accident.

L'IA pourrait contribuer à l'éradication de la tuberculose



PAR MOHAMMED YASSIN

Un médecin en santé publique et épidémiologiste des maladies infectieuses avec plus de 25 ans d'expérience dans les traitements de la tuberculose et les recherches sur cette maladie*

In'est pas difficile de comprendre pourquoi. En exploitant les outils d'IA mis au point par les sociétés privées comme OpenAI, les autorités gouvernementales et organisations de la société civile pourraient réaliser des progrès majeurs dans la résolution de problèmes planétaires comme les changements climatiques et l'inégalité économique. De même, ils pourraient changer complètement la donne dans la lutte contre les maladies infectieuses, permettant d'assurer des soins vitaux à ceux qui en ont le plus besoin.

La tuberculose est un excellent exemple. Cette maladie évitable et guérissable, fait périr en moyenne 3 000 personnes par jour. Même si les mécanismes de la transmission de la tuberculose sont bien connus et que les schémas thérapeutiques sont très efficaces - notamment de nouveaux médicaments plus efficaces - ont distribués dans le monde entier, la tuberculose demeurait le premier fléau mondial causant plus de 1,3 million de décès en 2022.

Les outils d'IA sont susceptibles de jouer un rôle majeur dans l'initiative mondiale d'éradication de la tuberculose. À cette fin, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme met en œuvre des partenariats public-privé dont le but est de mettre au point et de déployer les outils informatiques innovateurs en santé publique. Ainsi, lors d'un voyage récent au Bangladesh, j'ai ren-

contré une équipe de prestataires de soin des secteurs public et privé, en compagnie de partenaires des collectivités locales, qui utilisent des radiographies numériques, l'IA et la télémédecine pour faciliter le dépistage rapide de la tuberculose. Pour les patients dont les radiographies présentent des signes de tuberculose, on pourrait immédiatement prélever des échantillons d'expectorations à des fins d'analyse et administrer des traitements à l'échelle de la collectivité, à titre gratuit.

Des initiatives semblables sont lancées dans le monde entier. Dans la province du Pendjab au Pakistan, l'organisme d'aide humanitaire Mercy Corps se sert des outils d'IA pour recenser les foyers d'infection - en région éloignée ou rurale où les cas de tuberculose pourraient passer sous le radar - et met sur pied des cliniques sanitaires mobiles pour assurer des services de diagnostic et de traitement directement aux résidents de cette localité. Dans la prison Padre de la Vega au Paraguay, les effectifs médicaux se servent d'appareils radiographiques portables de Fujifilm et des technologies d'IA pour assurer des services rapides et précis pour le dépistage de la tuberculose.

De même, les médecins du Centre national cambodgien de lutte contre la tuberculose et la lèpre à Phnom Penh apportent des appareils radiographiques portables Delft dans les provinces adjacentes pour dépister des personnes infectées qui ne sont pas en mesure de se rendre à la capitale. Et en Indonésie, un nouveau partenariat entre le Fonds mondial, Siemens Healthineers et le programme national de lutte contre la tuberculose du pays visent à déployer les efforts de détection en jumelant des technologies d'apprentissage profond de l'IA et des analyses radiographiques permettant aux radiologues d'analyser les radiographies à distance.

De tels projets d'innovation ciblés sont vitaux pour surmonter les inégalités persistantes qui favorisent la propagation de maladies infectieuses : la pauvreté, les conflits et

l'exode de populations causées par le climat, le surpeuplement et l'accès limité aux établissements médicaux. De plus, ils jettent les bases pour des réseaux de santé robustes capables de combler les besoins de tous. Par exemple, en plus du dépistage de la tuberculose, les cliniques médicales mobiles du Pakistan offrent des services essentiels consacrés aux femmes et aux jeunes enfants.

Ces exemples font ressortir l'importance de favoriser la collaboration entre les chefs de file du secteur privé, les instances gouvernementales et les prestataires de soins locaux pour concevoir des nouvelles solutions aux problèmes de santé comme la tuberculose. Voilà pourquoi le Fonds mondial, qui contribue à 76 % du financement international pour éradiquer la tuberculose, affecte également plus de 150 millions de dollars annuellement pour la mise au point d'outils informatiques visant à promouvoir l'égalité et à aider les collectivités éloignées à accéder à des services de soins essentiels.

Mais il faut beaucoup plus. Pour élaborer des solutions ciblées, efficaces et durables, il faut mobiliser pleinement les collectivités pour atténuer un vaste éventail d'autres menaces à la santé publique, comme les pandémies et la résistance aux antibiotiques. C'est la raison pour laquelle il est crucial d'avoir des partenaires sérieux qui peuvent envisager et mettre au point des outils informatiques à la fine pointe.

En exploitant l'IA pour rehausser l'expertise médicale locale, la perspective de vaincre la tuberculose une fois pour toutes n'est plus aussi éloignée. Dans un monde qui regorge de nouvelles idées et de technologies émergentes qui jusqu'ici étaient inconcevables, faire disparaître ce fléau mondial, et peut-être d'autres, est finalement atteignable.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

*Est conseiller principal sur la tuberculose au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Des règles mondiales sur les capitaux sont-elles possibles ?

LONDRES — Que se cache-t-il derrière un nom ? Les propositions finales relatives aux règles sur les capitaux bancaires ont été baptisées Bâle 3.1, comme pour suggérer un exercice minime de remise en ordre – seulement quelques notes d'ornement ajoutées à une mélodie déjà composée de longue date. Craignant que les implications ne soient plus sérieuses, les banques parlent en revanche de Bâle 4, non pas d'un simple ajout de quelques notes, mais d'une refonte de l'ensemble de la composition, désormais dans une tonalité majeure.



PAR HOWARD DAVIES

Ancien gouverneur adjoint de la Banque d'Angleterre, est président de NatWest Group.

L'expression Bâle 4 n'a pas duré. Les régulateurs ont en effet insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle mélodie, et que quiconque connaissait la partition de Bâle 3 n'aurait aucun mal à saisir Bâle 3.1. Par la suite, un praticien anonyme des sombres arts politiques américains a introduit l'expression « Basel Endgame », comme si quelque chose était sur le point de mourir. Du côté est de l'Atlantique, ce terme rappelle la pièce de Samuel Beckett, Fin de partie, qui traite de l'angoisse existentielle ainsi que de la futilité et du sens de la vie humaine. Les non-professionnels du secteur bancaire y verront peut-être une description appropriée du débat sur la juste envergure des réserves de capitaux des grandes banques, qui dure depuis maintenant de nombreuses années.

Certains pays tels que Singapour et l'Australie ont ces sé-érgoter, préférant aller de l'avant. Dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, les détails sont presque finalisés. Aux États-Unis, en revanche, la partie ne touche certainement pas à sa fin – celle-ci pourraient même être encore plus lointaine que jamais, après la récente intervention du président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell.

Permettez-moi de livrer une version courte de cette histoire compliquée. Tout a commencé l'été dernier, lorsque le vice-président de la Fed en charge de la supervision, Michael Barr, a formulé plusieurs propositions modérément exigeantes, appelant à des augmentations capitalistiques non négligeables. Les banques américaines ont lancé une solide contre-offensive, et Powell considère désormais que plusieurs « changements substantiels » doivent être apportés à des propositions qu'une majorité de membres du Conseil de la Réserve Fédérale soutenait pourtant encore l'an dernier.

Les points forts de l'argument sous-jacent ont presque été submergés par la politique. Certaines banques ont-elles raison de considérer que les propositions de la Fed les placeront dans une position de désavantage concurrentiel sur le plan international ? Il est très difficile de comparer les propositions entre les différents pays. L'intention de Barr, sans aucun doute influencée par la série de faillites bancaires embarrassantes de l'année dernière aux États-Unis, impliquait une augmentation capitaliste plus importante que celle envisagée par l'UE, mais à partir d'une base moins élevée. Comme à son habitude, le Royaume-Uni se situe quelque part entre les deux.

Ces différentes propositions sont-elles toutes conformes à l'accord de Bâle initial ? Le Comité de Bâle répondra à cette question en temps voulu, mais il semble actuellement que le Royaume-Uni s'y conformera plus ou moins, ce qui ne sera en revanche pas le cas de l'UE. Dans le cadre des propositions de Barr, le système américain s'y serait probablement conformé, plus strictement d'ailleurs. Désormais, personne ne sait réellement à quoi aboutira la situation.

Ce que nous savons, c'est que les accords constitutionnels qui régissent l'établissement des normes de capital pour les banques sont remarquablement divergents dans les trois principales juridictions occidentales. Dans l'UE, c'est un organe politique qui tient la plume, la Commission européenne, dans la mesure où la stabilité du marché unique exige l'absence de discordance significative d'une région à une autre. S'il en existait, toutes les banques installeraient leur siège social dans l'État appliquant les règles les moins strictes, et y mèneraient l'ensemble de leurs activités européennes.

Alors, les accords de Bâle de l'UE sont mis en œuvre par l'abaissement de directives ou de règlements ayant force de loi dans l'ensemble du bloc. Compte tenu des circonstances, il n'est pas surprenant que le résultat soit un accord qui pourrait légèrement contredire le texte de Bâle initial. Comme à leur habitude, les politiciens ont répondu à une requête particulière. Le compromis dit danois, par exemple, prévoit une concession pour les banques propriétaires de leurs propres compagnies d'assurance. C'est un secret de Polichinelle que si la Banque centrale européenne était pleinement au contrôle, l'UE serait conforme à Bâle, comme prévoit de l'être le Royaume-Uni.

Depuis le Brexit, le régulateur britannique est seul aux commandes. Le gouvernement a délégué à la Banque d'Angleterre le pouvoir d'établir les règles relatives aux capitaux, et même s'il semble parfois que les ministres regrettent cette décision, je doute que ce fonctionnement puisse changer à ce stade.

À première vue, le système américain en la matière pourrait ressembler à celui du Royaume-Uni, puisque c'est la Fed qui est aux commandes. Néanmoins, contrairement à celui de la Banque d'Angleterre, le Conseil de la Fed est politiquement équilibré, une majorité représentant le parti au pouvoir. C'est la raison pour laquelle Barr a pu proposer son solide paquet de règles en premier lieu. Mais comme le soutient Peter Conti-Brown de la Brookings Institution, Powell cherche désormais à protéger la Fed, plutôt que le système financier, face à de vives critiques publiques. Il «semble accorder une importance si élevée à l'indépendance de la Fed pour la politique monétaire qu'il souhaite éviter les conflits politiciens autour de la politique réglementaire».

Cet argument rappelle la vision de longue date de la Bundesbank allemande, selon laquelle une banque centrale indépendante ne devrait pas se mêler des basses besognes de la supervision bancaire. Gordon Brown, en tant que chancelier de l'Échiquier, avait agi selon cette vision en reportant la supervision bancaire vers l'Autorité des services financiers (que j'ai présidée) en 1997. George Osborne est néanmoins revenu sur cette décision en 2013.

Des points de vue ardemment défendus existent des deux côtés du débat sur la question de savoir si les banques centrales devraient être en charge de la supervision bancaire. La manière dont le «Basel Endgame» se déroule révèle combien il sera difficile d'établir des normes mondiales communes à travers différentes dispositions constitutionnelles.

Dans la pièce Fin de partie de Beckett, le personnage Clov s'efforce désespérément, et de manière assez pathétique, de créer de l'ordre à partir du chaos. « J'aime l'ordre. C'est mon rêve », dit-il. « Je fais de mon mieux pour créer un peu d'ordre. » Cela pourrait être la devise du Comité de Bâle, qui tente actuellement de faire accepter sa vision. Mais à l'instar de Clov, il pourra se retrouver confronté à des obstacles insurmontables.

Pourquoi les prévisions d'inflation sont-elles si erronées ?

NEW YORK — L'année dernière, après la Grande Inflation de 2021-22, les banques centrales, des universitaires de renom et des institutions internationales ont publié une multitude d'analyses rétrospectives. Pourtant, avant même que l'encre de leurs analyses ne soit sèche, les prévisions d'inflation ont été révisées à la baisse presque aussi rapidement qu'elles avaient été révisées à la hausse au cours des deux années précédentes.



Par Willem H. Buiter¹
et Ebrahim Rahbari²

1- Ancien économiste en chef de la Citibank et ancien membre du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, est un conseiller économique indépendant.
2- Ebrahim Rahbari, stratég et économiste indépendant, est un ancien stratège en chef des devises*

Par exemple, en juin 2023, la projection médiane de la Réserve fédérale américaine pour l'inflation des dépenses de consommation des ménages en glissement annuel (hors alimentation et énergie) au quatrième trimestre était de 3,9 %, les projections du Comité fédéral de l'open market allant de 3,6 % à 4,5 %. En l'occurrence, elle a été de 3,2 %.

Avant d'aborder ce qui manque aux prévisionnistes, deux précisions s'imposent. Premièrement, les prévisions d'inflation des banques centrales ne sont, en moyenne, pas plus mauvaises, et pourraient même être légèrement meilleures, que celles du secteur privé – ce qui est normal, étant donné que les banques centrales ont généralement un meilleur accès aux données et disposent d'une plus grande expertise. Deuxièmement, les prévisions d'inflation n'ont manifestement pas empiré. Certes, le Fonds monétaire international, entre autres, a noté que les erreurs de prévision de l'inflation étaient 2,5 et 5 fois plus importantes pour 2021 et 2022, respectivement, que la moyenne pour la période 2010-19. Mais les niveaux d'inflation annuelle en 2021 et 2022 étaient eux-mêmes 1,3 et 2,5 fois plus élevés que la moyenne 2010-19, de même que les variations des taux d'inflation annuels étaient 2,6 et 7,1 fois plus élevées.

L'interprétation bénigne est que les chocs sont devenus plus importants, et non pas que les prévisions d'inflation sont devenues moins compétentes. Mais une réplique évidente est que les prévisions n'ont pas beaucoup d'importance lorsque la variable prévue

ne change pas beaucoup. Il reste à savoir pourquoi les prévisions continuent de manquer leur cible.

Deux facteurs sont aujourd'hui bien documentés. Premièrement, les prévisions ont sous-estimé l'impact sur la demande d'un assouplissement monétaire et fiscal massif, ainsi que les multiplicateurs de dépenses élevés associés à d'importants transferts aux ménages liés à la pandémie. Deuxièmement, les mesures de relance de la demande ont été prises au moment où les chaînes d'approvisionnement étaient soumises à des tensions importantes et inattendues, d'abord en raison de la pandémie, puis de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les chocs sont par définition difficiles à prévoir, et ils ont été particulièrement importants en 2020-22.

Mais ces prévisions présentaient également un défaut plus fondamental : elles n'offraient pas de représentations réalistes de la fixation des prix et des salaires. Les grands chocs diffèrent des petits chocs en ce qu'ils modifient des caractéristiques essentielles du mécanisme de transmission. Par exemple, les entreprises ont tendance à modifier leurs prix plus fréquemment lorsqu'elles sont confrontées à des chocs importants. Selon la Fed, au cours du second semestre 2021 et à nouveau au cours du second semestre 2022, les entreprises ont actualisé leurs prix deux fois plus souvent qu'avant la pandémie.

L'ampleur des chocs pourrait bien en être la cause. Mais les entreprises trouvent aussi qu'il est plus facile d'augmenter les prix lorsque d'autres le font déjà, et les chocs combinés de la pandémie et de l'énergie ont probablement constitué un dispositif de coordination efficace pour les augmentations de prix.

La fixation des salaires diffère de celle des prix. Selon une étude réalisée en 2009 par la Banque centrale européenne, les entreprises ont tendance à modifier les salaires environ un tiers moins souvent que les prix. La croissance des salaires s'est effectivement accélérée tout au long de la période 2021-22, les travailleurs quittant leur emploi à un rythme record (une tendance qui a suivi de près la pression salariale).

Mais les modèles ont sous-estimé le temps nécessaire pour que les tensions sur les marchés du travail et les fortes hausses de prix se répercutent sur la fixation des salaires. Ces retards ont prolongé l'impulsion inflationniste sous-jacente sans nécessairement l'amplifier dans un sens cumulatif.

Il est important de noter que bon nombre des facteurs qui ont poussé les prix à la hausse étaient des ajustements « ponctuels » en réponse à des chocs de l'offre et de la demande. Ils ont entraîné des variations de prix relatifs plus importantes que ce n'aurait été le cas s'il y avait eu un choc de l'inflation tendancielle dû à une demande globale excessive et persistante. Le choc majeur des prix de l'énergie en 2022 en a été la manifestation la plus évidente. Il s'agissait exactement d'un choc de prix relatifs qui s'est partiellement inversé en 2023. Des dynamiques similaires ont joué sur les prix des biens qui étaient étroitement liés aux prix de l'énergie ou qui étaient immédiatement affectés par des tensions majeures dans la chaîne d'approvisionnement. Ils se sont également inversés, comme nous l'avons vu avec les prix des voitures et les taux de fret des conteneurs.

La question de savoir si les entreprises ont vraiment augmenté leurs marges bénéficiaires ces dernières années fait l'objet d'un débat animé. Une étude récente de la Fed révèle que les bénéfices des sociétés non financières ont atteint 19 % de la valeur ajoutée brute au deuxième trimestre 2021, contre 13 % au quatrième trimestre 2019. Ce qui est sûr, c'est que, une fois que les prix ont augmenté et que les marges bénéficiaires sont élevées, il est moins probable – et non pas plus probable – que les prix augmentent davantage qu'avant les ajustements précédents. La normalisation des prix de l'énergie, des chaînes d'approvisionnement et des marges bénéficiaires a contribué à la baisse plus rapide que prévu de l'inflation au second semestre 2023.

La Grande Inflation transformera les modèles des banques centrales autant que l'a fait la crise financière de 2008. À l'époque, les modèles avaient été adaptés pour inclure une cartographie plus réaliste des

impacts financiers. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un traitement plus réaliste de la fixation des prix et des salaires. Plus précisément, trois changements s'imposent.

Le plus important est que la compréhension de l'inflation nécessite une analyse au niveau sectoriel ou sous-sectoriel, idéalement d'une manière qui reflète également les liens entre les chaînes d'approvisionnement. Cela rendra les prévisions encore plus complexes, mais il n'y a pas moyen d'y échapper. L'examen de données désagrégées est essentiel pour identifier et démêler les changements pertinents de l'offre et de la demande et leur persistance. Les secteurs individuels influencent parfois de manière significative l'inflation globale ; les prix de l'immobilier aux États-Unis en sont un exemple frappant.

Deuxièmement, les prévisions doivent tenir compte du niveau (ou de la taille) des chocs afin de saisir les non-linéarités, en particulier pour les marges bénéficiaires. Enfin, les prévisions doivent régulièrement réexaminer les changements de circonstances et d'hypothèses. Pendant la Grande Inflation, les changements importants aux États-Unis ont été la forte augmentation de la demande globale (provenant des transferts fiscaux monétisés vers les ménages), la fréquence plus élevée des ajustements de prix, étant donné l'ampleur du choc combiné de l'offre et de la demande, et le nombre élevé de prêts hypothécaires récemment refinancés qui ont permis de bloquer les taux d'intérêt bas.

Le président de la Fed, Jerome Powell, paraphrase Winston Churchill, a récemment qualifié les prévisionnistes de «lot humble – avec beaucoup de raisons d'être humble». Même s'ils auront tiré de nombreuses leçons utiles de la Grande Inflation de 2021-22, rester humble est peut-être le meilleur moyen d'éviter d'être humilié à nouveau.

*Responsable mondial de l'analyse des changes et responsable de la macroéconomie mondiale chez Citigroup.

La grande impulsion dont les Africaines ont besoin pour échapper à la pauvreté



PAR RUDO KAYOMBO

Directrice régionale pour l'Afrique à BRAC International.

Les pays africains cherchant à stimuler un développement durable – et confrontés au triple défi de la pauvreté, des changements climatiques et des conflits – doivent aider les femmes dans la pauvreté à réaliser leur potentiel. En investissant dans des interventions fondées sur des faits et dans leur mise à l'échelle qui donnent plus de pouvoir décisionnel aux femmes sur leurs revenus, la propriété des actifs productifs et la gestion du ménage, les instances peuvent déculper le capital humain, réduire l'inégalité entre les sexes et élargir les perspectives d'inclusion économique.

Une démarche qui a fait ses preuves dans plusieurs pays consiste à fournir aux populations vivant dans l'extrême pauvreté un bien de production (comme une vache, une chèvre ou des fournitures pour un petit métier comme une machine à coudre), assurer leurs besoins de base et un accompagnement intensif pendant environ deux ans. Souvent qualifiée d'approche de diplomation, cette série d'interventions a été mise au point par l'ONG BRAC sise au Bangladesh (où j'assume les fonctions de directrice régionale pour l'Afrique de sa branche internationale) pour donner aux populations l'impulsion multidimensionnelle dont elles ont besoin pour échapper à la pauvreté et développer leurs capacités d'adaptation à long terme.

Les femmes, en particulier, ont grandement profité de l'approche de diplomation. En premier lieu, il a été rigoureusement prouvé qu'elle ac-

croît la vie productive des femmes. Dans l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, les interventions de diplomation ont contribué à accroître l'emploi des femmes dans des entreprises non agricoles et, du même fait, l'offre de travail. Au Bangladesh, elles ont considérablement augmenté leurs revenus découlant d'activités menées par de femmes qui génèrent des revenus. La recherche a également démontré qu'en donnant aux femmes les moyens de sortir de l'extrême pauvreté pour bâtir des moyens de subsistance, ceci encourage les changements de comportements positifs aidant les ménages à se préparer et à se relever de coups durs temporaires.

De plus, une démarche multidimensionnelle englobant l'encadrement adapté aux femmes, la formation en sauvetage et la mobilisation communautaire peut contribuer à l'émancipation des femmes vivant dans la pauvreté en surmontant les obstacles psychologiques et sociaux découlant de la discrimination sexiste, de l'exclusion sociale et du manque de formation. Par exemple, les femmes ayant reçu un soutien psychosocial dans le cadre du Programme de protection sociale adaptative du Sahel ont présenté des signes d'amélioration dans leur bien-être psychologique et la cohésion sociale, ainsi qu'une réduction d'actes de violence conjugale. Et après un programme pilote de diplomation au Kenya prodiguant aux femmes en situation de pauvreté des services d'encadrement et de formation (tout en sensibilisant les hommes de la communauté pour dissiper les inquiétudes quant à l'évolution des rôles assumés par les hommes et les femmes), l'émancipation des femmes - telle que mesurée par le degré de confiance, l'esprit d'initiative et la participation à des comités locaux -

s'est considérablement accrue. Ces progrès en matière d'autonomisation sociale et économique ont eu des retombées positives. Au Kenya, le programme REAP sur deux ans visant à donner un accès financier aux entrepreneurs ruraux – en prodiguant des formations, un accompagnement et des prêts sur actifs à des groupes restreints de femmes pour qu'elles lancent leur entreprise – a produit des avantages économiques substantiels tant pour les participantes que pour leurs voisines non inscrites. Ceci est dû en partie au fait que le programme REAP a augmenté la valeur que les participantes attribuaient au progrès économique et qu'elles ont transmise aux autres femmes de leur communauté.

Reconnaissant l'importance d'une stratégie de grande impulsion, plusieurs pays africains, dont le Kenya, le Rwanda et l'Afrique du Sud, sont en train d'explorer les programmes axés sur la diplomation et d'étudier les façons de les intégrer dans les réseaux actuels. Par exemple, l'État du Rwanda a lancé une stratégie nationale de diplomation en 2022 pour doter de moyens plus de 900 000 ménages en situation de pauvreté pour qu'ils créent des sources de revenus pérennes dans le cadre d'une stratégie élargie visant à faire disparaître la pauvreté extrême d'ici 2030.

Une autre initiative du également fondée sur les faits qui semble prometteuse à plus grande échelle, le modèle d'autonomisation et d'emploi des adolescentes (ELA), aux termes duquel de jeunes femmes et des adolescentes reçoivent des conseils de marraines du même âge dans le cadre de formations prodiguant des connaissances élémentaires notamment en santé sexuelle et génésique, ainsi qu'en connaissances financières et en entrepreneuriat. En Ouganda, les adoles-

centes vivant dans les collectivités dotées de tels programmes ont plus de chance de gagner leur vie, alors que les taux de grossesse et le mariage à l'adolescence ont fortement baissé. Ce modèle communautaire a déjà rejoint plus de 20 000 participantes partout au Liberia, en Sierra Leone, au Soudan du Sud, en Tanzanie et en Ouganda et il continue de s'étendre.

Sur la base de ces méthodes éprouvées, le BRAC, en partenariat avec la fondation Mastercard, a conçu un programme quinquennal visant à accélérer les retombées pour les adolescentes et les jeunes femmes en leur donnant des formations adaptées à leur âge sur l'entrepreneuriat, l'employabilité et les connaissances fondamentales, ainsi que des outils dont elles ont besoin pour se lancer en affaires et développer leur entreprise. En 2023 - la première année de mise en œuvre - plus de 70 000 participantes ont adhéré au programme au Liberia, à la Sierra Leone, en Tanzanie et en Ouganda, et plus de 630 groupes d'épargne ont été mis sur pied. Les participantes ont épargné collectivement 140 000 dollars et près de 20 000 d'entre elles ont reçu une aide financière pour assurer leur propre subsistance.

Les faits sont éloquents : les investissements effectués auprès de populations féminines marginalisées peuvent avoir des effets transformateurs. En favorisant ces approches ayant fait leurs preuves, les pays africains sont en mesure d'améliorer leurs perspectives économiques et de contribuer à bâtir un monde meilleur et plus équitable. Ils disposent déjà des ressources, des faits et des connaissances techniques. La volonté politique d'agir est le seul élément manquant.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

Wilayas du centre L'alimentation en eau sécurisée fin 2024

Les travaux de raccordement des stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) Fouka2 (wilaya de Tipaza) et Cap Djinet (wilaya de Boumerdès) au réseau d'eau potable doivent être achevés avant fin 2024, a indiqué samedi à Boumerdès le ministre de l'hydraulique, Taha Derbal.

ors d'une visite de suivi des travaux de raccordement des SDEM de Fouka2 et Cap Djinet, le ministre s'est félicité du niveau d'avancement des deux projets avec des capacités algériennes, avant d'instruire les maîtres d'œuvre à maintenir la cadence de travail afin d'achever les travaux de raccordement des deux stations au réseau pour que «l'eau potable parvienne au citoyen à la fin de l'année 2024», via ces deux SDEM.

Cette visite a débuté au niveau du projet du complexe «Sahel» à Sidi Abdellah (Alger), composé de deux réservoirs où le ministre, accompagné du wali de Tipaza, Aboubakr Seddik Boucetta, et du wali délégué de Sidi Abdallah, Djamel Abdel-Moumen Ben Hadou, a appelé les différentes entreprises impliquées à œuvrer pour «exploiter au maximum» les ressources hydrauliques qui seront disponibles lors de la mise en service de la station, et ce, en réalisant les infrastructures aux normes établies. Ces structures rac-

cordées à la SDEM d'une capacité de 300.000 m3/j, doivent permettre d'éliminer les problématiques d'alimentation en eau potable dans les wilayas de Tipaza, Alger et Blida, selon M. Derbal. Ce projet de raccordement de la station de dessalement d'eau de mer Fouka 2 vise à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable de 17 communes de l'ouest de la wilaya d'Alger avec une capacité de 200.000 m3/j, ainsi que 9 communes de l'est de la wilaya de Blida à hauteur de 100.000 m3/j. Le raccordement comporte une première phase devant raccorder la SDEM au complexe «Sahel», composé de deux réservoirs de 25.000 m3, via des conduites de 12,2 km pour un montant de 6,5 milliards de dinars (DA). La deuxième phase consiste à relier le complexe «Sahel» à la wilaya de Blida via un tronçon vers la commune de Hsainia (Blida Est), puis un second tronçon entre Hsainia et Mefta (Blida Est) pour un total de 10 milliards DA. Par ailleurs, accompa-

gné de la wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, le ministre a effectué une visite d'inspection au niveau du projet de raccordement en aval de la SDEM de Cap Djinet, d'une capacité de 300.000 m3/j également. M. Derbal a appelé les responsables de ce projet à effectuer l'ensemble des essais nécessaires à ce type de structure avant sa finalisation dans les délais impartis.

Il les a également instruits de renforcer les processus de formation des cadres avant le terme des travaux pour une gestion efficiente et optimale des nouvelles infrastructures.

A noter que ce projet comprend la réalisation du transfert à partir de la SDEM vers le réservoir H'Madna d'une capacité de 50.000 m3 pour un montant de 5,3 milliards DA, le raccordement de la station de traitement et d'épuration (STEP) à partir du réservoir H'Madna pour 6,1 milliards DA ainsi que le raccordement d'un deuxième réservoir «El Gheicha» avec une capacité de 50.000 m3 pour 3,5 milliards DA.

Bouira

La zone industrielle de Dirah raccordée au réseau électrique

La zone industrielle de Dirah a été raccordée au réseau d'électricité à partir des postes-sources de 60/30 KV de Sour El Ghoulane et de Sidi Aissa (M'Sila), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Nouvellement créée pour abriter d'importants projets industriels, la zone de Dirah s'étend sur une superficie de près de 800 hectares. Elle a bénéficié du projet de raccordement ayant porté sur la réalisation de deux lignes électriques à partir de deux postes-sources de 60/30 KV de Sour El Ghoulane et de Sidi Aissa.

«Une enveloppe de l'ordre de 61

millions de dinars a été allouée pour la réalisation de deux lignes électriques d'une longueur de 12 km afin d'alimenter cette importante zone industrielle devant abriter des projets», a expliqué à l'APS le directeur de distribution, Mohamed Taibi.

Les travaux de raccordement ont pris fin bien avant la fin de l'opération d'aménagement qui est toujours en cours à Dirah, selon M. Taibi, qui a réitéré l'engagement des services de la Sonelgaz à alimenter tous les investisseurs désirant concrétiser leurs projets dans cette nouvelle zone située dans la localité de «Lechouaf», à une cinquantaine de km au sud de Bouira. Les travaux d'aménagement

d'une première partie (de 250 ha) de la zone industrielle de Dirah, ont été lancés en mois d'août 2023, pour un montant financier de 2,5 milliards de dinars et pour un délai de réalisation de 10 mois, selon la fiche technique du projet.

La wilaya de Bouira dispose de deux zones industrielles, dont celle de Sidi Khaled à Oued El Bardi, qui abrite une série de projets. Plusieurs entreprises comme Magpharm et Biopharm y ont implanté leurs unités de production de médicaments. Des centaines de postes d'emplois ont été générés grâce à ces investissements qui ont boosté l'économie locale.

Alger

Arrestation de 353 suspects, dont 70 recherchés

Les services de la wilaya d'Alger ont procédé, lors de vastes opérations menées dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'arrestation de 353 individus dont 70 recherchés par les instances judiciaires, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. Cette opération a concerné «13 sûretés de circonscription administrative à Alger».

Les suspects sont impliqués dans différentes affaires liées à «la détention de stupéfiants et de produits psychotropes, avec un total de 238 affaires», «196 affaires de port d'armes blanches prohibées», ainsi que des affaires d'atteinte à l'ordre public et de trafic de différents types de drogues», lit-on dans le communiqué qui précise en outre que «70 individus étaient recherchés par les instances judiciaires».

Lors de ces opérations, «828 véhicules ont été contrôlés et 119 contraventions dressées», «772 motocycles ont été contrôlées, tandis que 89 contraventions ont été établies, dont



46 motocycles mis en fourrière», détaille le communiqué. Toujours lors de ces opérations, «4.664 comprimés

psychotropes de différents types ont été saisis, ainsi que 353,8 grammes de cannabis, 22 cigarettes roulées, 31 armes blanches prohibées de types et calibres différents».

Les mis en cause ont été présentés au parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

13 chouel 1445				
El Fedjr 04h31	Dohr 12h47	Assar 16h30	Maghreb 19h32	Icha 20h58

Ouargla, Touggourt Session de formation au profit des maires

Une session de formation dédiée à la vulgarisation de la stratégie du secteur de l'action sociale et de la solidarité, les cadres juridiques et réglementaires de sa mise en œuvre, au profit des présidents des Assemblées populaires des communes des wilayas d'Ouargla et Touggourt, a été ouverte dimanche dans la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.

Encadrée par des responsables de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), cette session, devant s'étaler sur cinq jours (du 21 au 25 avril), vise à soutenir les connaissances des élus locaux sur la stratégie sociale de l'Etat, le cadre juridique et

réglementaire pour sa concrétisation, les dispositions et mécanismes prônées par le secteur pour la prise en charge et la protection des catégories vulnérables, la famille, les personnes aux besoins spécifiques, l'enfance et les personnes âgées, a expliqué le directeur du secteur, Ahmed Sakhi.

Les missions assignées aux différents services et organismes spécialisés relevant du secteur de la solidarité des deux wilayas, et le rôle socio-économique du secteur, partenaire social, seront abordés, lors de cette session qu'abrite le Centre national de formation et de perfectionnement des personnels des collectivités locales d'Ouargla, en présence de 21 présidents des Assemblées populaires des communes des wilayas d'Ouargla et Touggourt, a indiqué le même responsable.

El Tarf

Une production de plus de 13.000 quintaux de liège attendue

La campagne de récolte de liège, prévue dans la wilaya d'El Tarf entre la mi-mai et septembre prochains, au titre de la saison 2023-2024, sur une superficie forestière de 3.150 hectares, se soldera par une production de plus de 13.000 quintaux, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Conservation des forêts.

La responsable du bureau des espèces protégées et de la réglementation de la chasse, Samia Bentrad, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette production escomptée de 13.200 quintaux de liège sera atteinte grâce à un rendement moyen de 12 quintaux par hectare.

Mme Bentrad a ajouté que l'opération de récolte du liège, confiée, cette saison, à l'Entre-

prise de génie rural d'El Kala, sera menée sur plusieurs zones forestières dont celles de Bouhadjar, d'El Kala, de Bougous, de Souarekh, de Dréan et de Boutheldja, cette dernière étant considérée comme «pionnière» dans la production de ce matériau naturel issu du chêne-liège.

La campagne de récolte de liège permettra de créer près de 300 emplois saisonniers qui profiteront à des jeunes sans emploi vivant dans les zones montagneuses et frontalières, riches en patrimoine forestier, en particulier le chêne-liège, a également affirmé la même responsable, précisant que la commercialisation du liège produit cette année générera plus de 100 millions de dinars.

Saisie de corail, un mandat de dépôt

A. Ouelaa

mettre la main sur une quantité de corail rouge d'un poids de 2,3 kg, d'un moteur de 40 chevaux, de filets, d'un compresseur, de bouteilles d'oxygène et de marteaux piqueurs entre autres. Déféré devant le tribunal d'El Kala, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près ce tribunal.

Mila

Plus de 630 kg de viande saisie

B. Bousselah

Les services de sûreté de la daïra de Chelghoum Laid ont arrêté 3 individus et saisi 635 kg de viande impropre à la consommation, selon un communiqué de la sûreté de la wilaya.

Exploitant une information selon laquelle de la viande impropre à la

Un bus dérape, 4 blessés

Quatre personnes ont été blessées suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu samedi soir, à la commune de Yahia Beni Guecha, dans la wilaya de Mila, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Selon le même document, les éléments de la Protec-

tion civile sont intervenus au lieu-dit Mecheta «Timerjine» pour prodiguer les premiers secours sur place aux blessés avant leur évacuation vers l'hôpital de Ferdjioua. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

13 chouel 1445				
El Fedjr 04h19	Dohr 12h33	Assar 16h16	Maghreb 19h18	Icha 20h43



INTERNATIONAUX

LUNDI

Vols Départs

01h05: Oran - Djeddah Air Algérie

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

08h00: Oran - Lille Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Volotea

14h30: Oran - Toulouse Air Algérie

14h50: Oran - Paris (CDG) Air Algérie

15h20: Oran - Alicante Air Algérie

15h30: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

15h50: Oran - Paris(ORY) Transavia

16h15: Oran - Médine Air Algérie

16h50: Oran - Istanbul Turkish Air

17h45: Oran - Marseille Volotea

22h55: Oran - Bordeaux Volotea

Vols Arrivées

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h30: Lille - Oran Air Algérie

14h50: Paris(ORY) - Oran Transavia

15h20: Bruxelles - Oran TUI

15h50: Istanbul - Oran Turkish air

16h45: Marseille - Oran Volotea

18h20: Alicante - Oran Air Algérie

21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h30: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h55: Bordeaux - Oran Volotea

MARDI

VOLS DÉPARTS

07h50: Oran - Marseille Volotea

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Air Algérie

09h45: Oran - Paris(ORY) Transavia

10h00: Oran - Toulouse Air Algérie

11h40: Oran - Paris(ORY) Transavia

12h25: Oran - Perpignan ASL Air

13h30: Oran - Paris (CDG) Air France

13h55: Oran - Montpellier Air Algérie

14h50: Oran - Paris (CDG) Air Algérie

15h25: Oran - Lyon Air Algérie

15h30: Oran - Paris (CDG) Air Algérie

16h00: Oran - Tunis Tunisair

16h50: Oran - Istanbul Turkish Air

17h50: Oran - Lille ASL Air

VOLS ARRIVÉES

05h35: Médine - Oran Air Algérie

06h15: Djeddah- Oran Saudia

06h50: Marseille- Oran Volotea

08h40: Paris(ORY) - Oran Transavia

10h40: Paris(ORY) - Oran Transavia

11h25: Lille - Oran ASL Air

12h00: Paris(CDG)- Oran Air France

12h55: Montpellier- Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h25: Lyon - Oran Air Algérie

14h35: Toulouse - Oran Air Algérie

15h310: Tunis - Oran Tunisair

15h50: Istanbul - Oran Air Algérie

16h50: Perpignon - Oran Asl Airlines

19h00: Istanbul - Oran Air Algérie

19h40: Djeddah - Oran Saudia

21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

21h30: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

22h30: Djeddah - Oran Saudia

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

LUNDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 08h05

Oran - Alger 09h30

Oran - Alger 15h05

Oran - Alger 16h00

Oran - Alger 17h45

Oran - Alger 23h25

Oran - Constantine 08h00

Oran - Adrar 12h15

Oran - Annaba 13h15

Oran - Béchar 18h55

Alger - Oran 06h00

Alger - Oran 13h00

Alger - Oran 16h45

Alger - Oran 21h20

Alger - Oran 21h25

MARDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 08h05

Oran - Alger 14h10

Oran - Alger 23h30

Oran - Constantine 08h40

Oran - Constantine 10h00

Oran - El Oued 14h10

Oran - Adrar 21h30

Alger - Oran 06h00

Alger - Oran 08h00

Alger - Oran 11h50

Alger - Oran 20h00

Alger - Oran 21h25

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h00 12h38

14h00 19h24

17h00 21h56

----- ALGER - ORAN -----

05h50 11h05

08h00 12h38

14h00 19h24

17h00 22h04

ORAN - ARZEW

05h00 05h48

08h30 09h15

13h40 14h20

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h15

15h00 15h45

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

10h27 11h34

15h00 16h04

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09

10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 18h23

MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

11h30 13h56

16h00 18h13

CHLEF - ORAN

14h15 16h37

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10

22h00 07h44

THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN

Jeudi 25 avril à 18h30 au TRO

« Luna Llena »

Coupe de la CAF

Le plan diabolique du Makhzen pour déstabiliser le représentant algérien

Usant de comportements mesquins, diaboliques, et provocateurs, la délégation du club du RS Berkane a tout fait pour déstabiliser le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine (CAF) de football l'USM Alger, à quelques heures de la demi-finale (aller) de l'épreuve, prévue hier soir au stade olympique du 5-juillet.

Et Pourtant, tout était réuni, vendredi après-midi, pour un accueil à la hauteur des traditions algériennes au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari Boumediene, mais la partie marocaine a préféré faire un pacte avec le diable en faisant preuve d'un vice pathologique ancré chez le royaume marocain.

Le plan machiavélique du club marocain a échoué grâce à la vigilance des services des douanes algériennes qui ont mis à nu la mauvaise intention du club visiteur, qui a voulu instrumentaliser un événement sportif à des fins politiques.

Et pour cause, le club marocain a voulu introduire dans le territoire algérien des maillots floqués avec une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, ce qui va à l'opposé du droit international.

La manœuvre diabolique commandée par le Makhzen et exécutée par Faouzi Lekjaa, ancien président du RS Berkane, connu pour ses pratiques influentes au sein de la Confédération africaine (CAF), a été montée de toutes pièces depuis quelques jours déjà, soit depuis la qualification de leur représentant pour le dernier carré de la compétition.

Le dirigeant marocain a profité de la présence des membres du Comité exécutif de la CAF à Rabat, en marge de la CAN de Futsal, pour faire pression et empêcher une réaction défavorable de la part de l'instance africaine. Les autorités algériennes

ont refusé de laisser les Marocains faire ce que bon leur semble sur le territoire algérien et ont sommé les membres de la délégation d'enlever ladite carte ou de remplacer ces maillots, proposition refusée par la partie marocaine, qui a fait dans la provocation tout en tentant de se faire passer pour la victime.

Pire, le RS Berkane s'est déplacé à Alger uniquement avec le maillot floqué, un détail qui enfreint les règlements de la CAF dans cette épreuve. En effet, l'article 6 intitulé "Maillots des joueurs" alinéa 7, stipule que "l'équipe visiteuse devra obligatoirement se déplacer avec deux jeux de maillots, l'un portant de la publicité et l'autre vierge de toute publicité".

LES RÈGLEMENTS DE LA FIFA ET DU CIO SONT CLAIRS

En agissant de la sorte, les Marocains ont bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux. Dans la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, "l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux, personnel ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)". Selon l'article 50 de la charte olympique (alinéa 2), "aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique".

Les Verts de l'Europe**Amine Gouiri buteur face à Nantes**

Sur le banc des remplaçants en première période, Amine Gouiri a fait son apparition en deuxième période pour marquer son sixième but de la saison lors de la large victoire de son équipe à Nantes 3-0. La première période n'a pas tenu toutes ses promesses et les deux équipes n'ont pas réussi à marquer mais en deuxième période, Rennes a été dominateur et les visiteurs ont

ouvert le score à la 67' et creuser l'écart sur penalty.

Dans les derniers instants du match, Rennes a marqué un troisième et dernier but par Gouiri. L'attaquant international, auteur d'un joli geste technique algérien, a réussi à agraver la marque.

Score final 3-0 pour Rennes qui renoue enfin avec la victoire après quatre défaites de suite.

France : but d'anthologie de Himad Abdelli face à Troyes

Angers a remporté une victoire importante face à Troyes, grâce à un superbe but de l'international algérien Himad Abdelli qui a marqué le deuxième but donnant la victoire à son équipe du SCO face à l'ESTAC en Ligue 2 française. Les coéquipiers d'El Melali n'ont pas réussi à faire une bonne prestation durant la première période, le club l'a d'ailleurs terminé en étant mené au score 1-0. A la re-

prise, Angers a montré un autre visage et les locaux ont réussi à égaliser avant d'ajouter un deuxième but par Himad Abdelli sur un exploit personnel de l'international algérien.

Le but d'Abdelli s'est avéré important puisqu'il a permis à son équipe de remporter trois points importants dans la course à l'accession. Angers revient à trois points seulement du leader Auxerre.

Paris FC : 11e passe de Kebbal cette saison

Dans une grande forme depuis plusieurs semaines, l'ailier algérien Ilan Kebbal a soigné ses statistiques en délivrant une nouvelle passe décisive à son nom lors de la victoire de son équipe Paris FC sur un score de 2-1 face à Valenciennes. Kebbal qui confirme son statut de meilleur passeur de Ligue 2 cette

saison, a été à l'origine du deuxième but de son équipe.

Les deux équipes se sont ensuite procurées plusieurs occasions, mais aucun club n'a réussi à concrétiser et le match s'est terminé par une victoire importante de Paris FC qui continue de lutter pour avoir son billet direct à la Ligue 1.

MC Oran**Bras de fer entre les membres du staff technique****M. Zeggai**

Que se passe-t-il au Mouloudia d'Oran ? Eliminé sans honneur en coupe d'Algérie face à l'US Biskra, le Mouloudia d'Oran n'arrive pas à quitter la zone rouge du classement, donnant ainsi des appréhensions à ses milliers d'inconditionnels. Aux dernières nouvelles, on a appris que le courant ne passe plus entre les membres du staff technique et plus particulièrement entre l'entraîneur en chef Youcef Bouzidi et l'un de ses membres Abdellatif Bouazza. Selon notre source, cette guerre froide oppose depuis belle lurette Bouzidi et ses proches collaborateurs. Il y a aiguille sous roche au moment où le MCO est en position de deuxième potentiel relégable. Qui est à l'origine de ce conflit ? Pourquoi le conseil d'administration n'a-t-il pas réagi pour provoquer une réunion d'urgence et trouver les solutions qui s'imposent ? Deux questions qui méritent des réponses ne serait-ce que pour éclairer l'opinion publique. Cette affaire, ou plutôt ce désaccord, commence à prendre une autre tournure. Au fait, où est passé l'intérêt du Mouloudia d'Oran ? Certaines sources affirment que l'origine de cette mé-

sentente a vu le jour depuis que Bouazza, « avec le soutien des autres membres », nous a-t-on dit, a commencé à s'ingérer personnellement dans le domaine technique en prenant quelques initiatives personnelles. Ce qui n'a pas été du goût de l'entraîneur en chef qui a estimé que Bouazza a dépassé ses prérogatives. La tension est montée d'un cran depuis que l'entraîneur-adjoint pour les uns, préparateur physique pour les autres, aurait été déchargé de plusieurs tâches. C'est la situation qui prévaut actuellement au sein du MCO où le spectre de la relégation de 2018 se profile à l'horizon. Humiliés par la JSK, les « Rouge et Blanc », après une prestation collective inquiétante, ont subi une contre-performance de taille qui hypothèque clairement ses chances du maintien. Une défaite inacceptable face aux « Canaris » se trouvant dans une crise de résultats avec aucun but inscrit en six matches et une série de quatre défaites consécutives. Là, le MCO a, il faut le reconnaître, montré ses limites. Certains parlent même de faillite collective de l'équipe oranaise. Au banc des accusés, on retrouve, bien sûr, en première ligne le staff technique du Mouloudia d'Oran à qui on reproche d'opter

pour un système, qualifié de fiasco total, avec une animation offensive proche du néant et une défense à l'agonie. Pire encore, même l'apport des remplaçants n'a pas changé grand-chose ou donné le plus escompté dans la mesure où les Mouloudéens n'ont jamais été en mesure d'imposer leur jeu. Les raisons sont multiples. Le recrutement du mercato hivernal est l'une des défaillances de cette situation critique. Sur quels critères est-on basé pour engager des joueurs, souvent absents pour diverses raisons. L'indisponibilité des nouveaux joueurs a été préjudiciable au club, c'est du moins l'impression qui se dégage. Aussi, comment peut-on expliquer ce nombre de blessés ? La responsabilité du staff médical est-elle engagée ? On n'en sait rien. De nombreux joueurs à l'image des Naamani, qui a rechuté de sa blessure, Oukil, Ibouzidene, Temimi et Bengrina sans parler et Oukil. Une cascade de blessures qui a compliqué la mission de Youcef Bouzidi. Comment est arrivé là ? Au fait, pourquoi les trois grands clubs de la deuxième ville d'Algérie, le MCO, l'ASMO et le SCMO sont-ils tous menacés de relégation ? Le renouveau du MCO se trouve dans la réponse à cette question.

Ligue 2 : Centre-Ouest**Statu quo en tête du tableau, l'ASMO potentiel relégable**

Pas de changement en tête du tableau dans la mesure où les deux premiers se sont tous imposés. L'ES Mostaganem, leader de ce groupe, est allé à Khemis Miliana prendre trois points après avoir disposé du SKAF.

A la faveur de ce succès en déplacement, l'Espérance de Mostaganem conserve ses cinq points d'avance sur son poursuivant immédiat, le RC Kouba qui est allé battre la lanterne rouge, l'O Médéa.

Cette victoire permet aux Koubeens d'espérer l'espoir mais la problématique est qu'ils n'ont pas leur destin entre les mains. Ceci dit, le statu quo se poursuit en tête du tableau, en revanche la situation se complique davantage dans le bas où l'O Médéa semble parti pour évoluer la saison prochaine en Inter-Régions au même titre d'ailleurs que la JS Guir Abadla. Alors quel sera le troisième relégable ? C'est la question qui tient en haleine les

fans des clubs mal-classés. Pas moins de sept formations sont sous la menace du spectre de la relégation après les résultats de cette 23^e journée qui aura été favorable au NAHD et au SCM. Les Nahdistes sont parvenus à remporter le match qu'il fallait à tout prix emporter, face au RC Arba, pour se dégager momentanément de la zone rouge. C'est le cas également du SC Mecheria, vainqueur en déplacement chez l'ESM Kolea. Ces deux résultats n'ont pas arrangé les affaires de l'ASMO qui occupe à présent la position de troisième potentiel relégable.

M. Z.**Hand - Championnat d'Afrique des clubs (Oran-2024)****Fortunes diverses pour les équipes algériennes**

Le CF Boumerdes, l'un des deux représentants algériens dans le championnat d'Afrique féminin des clubs vainqueurs de coupes qui se poursuit à Oran, s'est incliné pour la deuxième fois dans cette épreuve face à l'AS Otoho à la salle du complexe olympique du complexe olympique "Miloud Hadefi" pour le compte de la deuxième journée du groupe A. La troisième et dernière rencontre du groupe entre le CF Boumerdes et Abidjan HBC, battu par Petro (32-29) au cours de cette deuxième journée, sera décisive pour la troisième place de la poule. Chez les Messieurs, le dernier match de la 2^e journée, entre le Zamalek et l'ES Tunis (Gr. D), joué au Palais des sports « Hammou Boutéli » s'est soldé par la victoire des Egyptiens (37-32), validant leur billet pour le tour principal après avoir déjà gagné leur première rencontre face aux Congolais du BMC (26-19). Le dernier match de la poule qui opposera aujourd'hui l'EST au BMC aura pour enjeu le deuxième billet

qualificatif au prochain tour de cette poule.

En revanche, le CRB Mila revient de loin et s'est qualifié au tour principal de ce championnat d'Afrique masculin des vainqueurs de coupes après son match nul (23-23) face à Red Star (Côte d'Ivoire) dans le cadre de la deuxième journée du groupe B. Grâce à ce point, ils ont validé leur billet pour le tour principal au prix d'un meilleur goal-average, vu qu'ils avaient perdu face au leader de ce groupe de trois, l'OM Annaba (27-30), alors que Red Star s'était incliné contre la même équipe (20-28). Pour sa part, la JSE Skikda s'est inclinée face à Al-Ahly d'Egypte sur le score (19-30) lors de la troisième journée du groupe A de ce tournoi. A l'issue de cette ultime journée de ce groupe, Al-Ahly occupe la première place du groupe avec 4 points devant la JSE Skikda avec 2 points tandis que l'ES Ain Touda ferme la marche (zéro point) et jouera pour les quatre dernières places du classement de ce championnat.

Belgique : deuxième réalisation de Slimani avec Malines

Titularisé d'entrée lors du déplacement à Gent, Islam Slimani a réussi à marquer son deuxième but de la saison en Belgique mais son équipe s'est inclinée 3-1 face aux locaux.

La première période s'est terminée par un avantage de Gent mais à l'heure de jeu, Malines a réussi à égaliser par son attaquant algérien.

Islam Slimani dans une bonne position au second poteau a exploité une erreur défensive de l'équipe adverse pour donner l'égalisation aux Malinois. Cette égalisation n'a duré que trois minutes puisque Gent a repris l'avantage une nouvelle fois avant d'inscrire un troisième et dernier but dans la rencontre.

•2

20.13 Meurtres au paradis



- 10.24 Chacun son tour
- 10.58 Tout le monde veut prendre sa place
- 11.58 Journal
- 12.45 C'est bon à savoir
- 12.54 Ça commence aujourd'hui
- 15.13 Affaire conclue
- 17.01 Tout le monde a son mot à dire
- 17.38 N'oubliez pas les paroles
- 18.58 Journal
- 19.44 Basique, l'essentiel de la musique
- 19.48 Un si grand soleil

L'agent Marlon Pryce reçoit un appel de son ancien employeur, Ray Saunders, disant qu'il a besoin d'aide et qu'il est blessé. Arrivé sur place, il le découvre raide mort près de sa piscine avant d'être assommé par un homme cagoulé. La victime est décédée quelques minutes après son appel d'une balle dans le cœur. Alors que l'inspecteur Neville Parker et son équipe mènent l'enquête, Marlon annonce au commandant qu'il comprendre présenter sa démission pour aller vivre à la Jamaïque avec sa petite sœur Jocelyn, qui a été acceptée dans une école de cette île.

20.10 Yao



Pour la promotion de son livre, l'acteur Seydou Tall se rend pour la première fois de sa vie au Sénégal, son pays d'origine. Il y fait la connaissance d'un enfant prénommé Yao qui a parcouru tout seul près de 400 kilomètres dans le seul but de le rencontrer. Ému par ce jeune garçon, le comédien accepte de l'héberger dans son hôtel et décide de le raccompagner chez lui le lendemain malgré ses obligations professionnelles.

21.59 Drôle, le monde d'après est déjà là

22.53 Wallis-et-Futuna, aux frontières de la mer

20.11 Patricia Guerrero : Catedral



Catedral est un ballet majestueux de la danseuse de flamenco Patricia Guerrero capté au théâtre de l'Alhambra à Grenade lors de ces dernières représentations en mai 2023. C'est une plongée exceptionnelle au cœur du flamenco, des codes et langages ancestraux des débuts aux évolutions modernes et audacieuses d'aujourd'hui.

21.27 Le tango dans tous ses états

22.55 Thibaut Garcia en concert

•5

arte

c8

10.47

Imprevus

11.00 Les trésors de la Bibliothèque nationale de France

11.58 L'œil et la main

12.37 Le magazine de la santé

13.34 Consomag

13.41 Des trains pas comme les autres

15.31 Serengeti

16.26 L'invité de C dans l'air

16.42 C dans l'air

17.56 C à vous

18.59 Vu

19.04 C à vous

la suite

21.37 C ce soir

22.46 C dans l'air

10.15

Les parcs nationaux canadiens

11.10 Texas

12.05 Nomade des mers, les escales de l'innovation

14.05 NaturaEuropa

14.50 Bonnes nouvelles de la planète

15.35 Mystérieuse planète

16.20 Invitation au voyage

17.55 Suisse : la police à l'école des psy's

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes

19.50 Le dessous des cartes : l'essentiel

19.55 Gangs of New York

22.35 Taking Sides : Le cas Furtwängler

10.28

Bienvenue chez nous

11.27 Sélection C8

11.34 William à midi

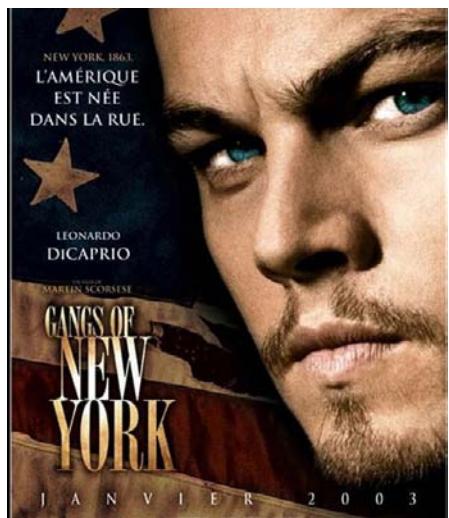
13.08 Inspecteur Barnaby

16.55 PAF

17.48 PAF avec Baba

18.40 Touche pas à mon poste

TOUCHE PAS À MON POSTE !



arte 19.55
GANGS OF NEW YORK

Realisateur: Martin Scorsese

Acteur: Leonardo DiCaprio, Daniel Day-Lewis, Cameron Diaz, Jim Broadbent,...

En 1846, les Dead Rabbits, des immigrés irlandais regroupés derrière le père Vallon, et les Natifs, un gang américain emmené par l'inquietant Bill le Boucher, se disputent le contrôle du quartier de Five Points, un faubourg pauvre de New York. Au terme d'une rixe, Bill assassine Vallon et s'associe à un policier véreux pour prendre le contrôle du quartier. Des années plus tard, Amsterdam, le fils de Vallon,...



CINE + FRISSON 19.50

AMITYVILLE : THE AWAKENING

Acteur: Jennifer Jason Leigh, Bella Thorne, McKenna Grace, Cameron...

En 1974, six membres de la famille DeFeo sont retrouvés morts dans une maison, désormais considérée hantée, de la petite ville d'Amityville, dans l'Etat de New York. Quarante ans ont passé et Joan s'installe dans la maison avec ses filles Belle et Juliet et son fils James, toujours dans un état végétatif après un accident survenu quelques années plus tôt. Très rapidement, d'étranges choses se produisent dans la maison : James, qui n'avait plus donné signe de vie, bouge imperceptiblement sa main...



CINE + PREMIER 19.50

LES BANSHEES D'INISHERIN

Acteur: Colin Farrell, Brendan Gleeson, Kerry Condon, Barry Keoghan,...

Amis depuis toujours, Pádraic et Colm, deux voisins d'une petite bourgade, se retrouvent face à une impasse aux conséquences désastreuses pour tous les deux. Colm refuse désormais que Pádraic lui adresse la parole, et menace de se couper un doigt à chaque fois que sa volonté ne sera pas respectée. Malgré cette décision grotesque et unilatérale, Pádraic est bien déterminé à sauver leur amitié.

TF1

20.10 Les bracelets rouges



10.00 Les Feux de l'amour

10.50 Les douze coups de midi

11.55 Petits plats en équilibre

12.00 Journal

12.50 Plus belle la vie, encore plus belle

13.20 Coup de foudre à Venise

14.55 Coup de foudre à Rome

16.30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17.30 Ici tout commence

18.10 Demain nous appartient

19.00 Journal

20.00 C'est Canteloup

TÉLÉVISION

6

20.10 Mariés au premier regard



10.35 Ça peut vous arriver chez vous

11.45 Le 12.45

13.00 Un jour, un doc

16.25 Le juste prix

17.30 La meilleure boulangerie de France

18.45 Le 19.45

19.30 Scènes de ménages

Des célibataires participent à une expérience sur la compatibilité amoureuse. Après des mois de tests et d'entretiens, plusieurs couples ont été formés par les experts de l'émission, Estelle Dossin et Gilbert Bou Jaoudé, médecin. Les prétendants se rencontrent le jour de leur mariage célébré à Gibraltar. Alors que certains d'entre eux poursuivent leur début d'idylle lors d'un voyage de noces à l'autre bout du monde,...

CANAL+

20.06 Terminal



10.55 Broute

11.00 La boîte à questions

11.11 En aparté

11.44 Clique

12.23 La Maleta

17.12 Clique

17.56 En aparté

19.24 Clique

TFX

11.47 Florence Nightingale : la première des infirmières

12.30 Grey's Anatomy

13.19 L'Europe des merveilles

15.08 Les bases secrètes des nazis

16.42 Faites entrer l'accusé

18.22 American Pickers, la brocante made in USA

19.55 Quand Homo sapiens peupla la planète

20.05 Appels d'urgence

21.26 Tokyo Vice

W9

10.30 W9 Hits

11.50 NCIS

15.40 Un dîner presque parfait

18.50 The Power : qui a le pouvoir ?

20.10 Twilight, chapitre 2: Tentation



chanson !

18.00 The Big Bang Theory

19.25 Parents mode d'emploi

20.10 Fan des années 90

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vous sentirez bien dans votre peau et les efforts ne vous font pas peur. Vous vous sentirez en mal d'inspiration mais une aide inattendue vous permet de réaliser le but à atteindre.

Taureau 21-04 au 21-05

Si vous sentez que vous allez perdre patience, essayez de ne pas le montrer.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Vous prenez connaissance d'un nouveau projet où vous vous sentirez la première personne concernée, ce qui ne sera pas pour vous déplaire.

Cancer 22-06 au 22-07

Une affaire très importante pourrait bien se présenter. Tout dépendra de la façon habile dont vous évaluerez la réalité des choses.

Lion 23-07 au 23-08

Une personne que vous aimez bien risque de vous manquer si vous ne cherchez pas à la rencontrer.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous aurez sans doute une décision à prendre dans vos affaires. Ne le faites surtout pas à la légère.

Balance 24-09 au 23-10

Une affaire importante pourrait se traiter prochainement dans votre dos.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous pouvez compter sur la chance d'avoir le soutien inconditionnel de quelqu'un qui vous est proche.

Sagittaire 23-11 au 21-12

On essaiera de vous donner certains conseils que vous n'aurez pas la possibilité de suivre.

Capricorne 22-12 au 20-01

Quand les choses ne vont pas comme vous espériez vous avez une certaine tendance à vous laissez aller au découragement.

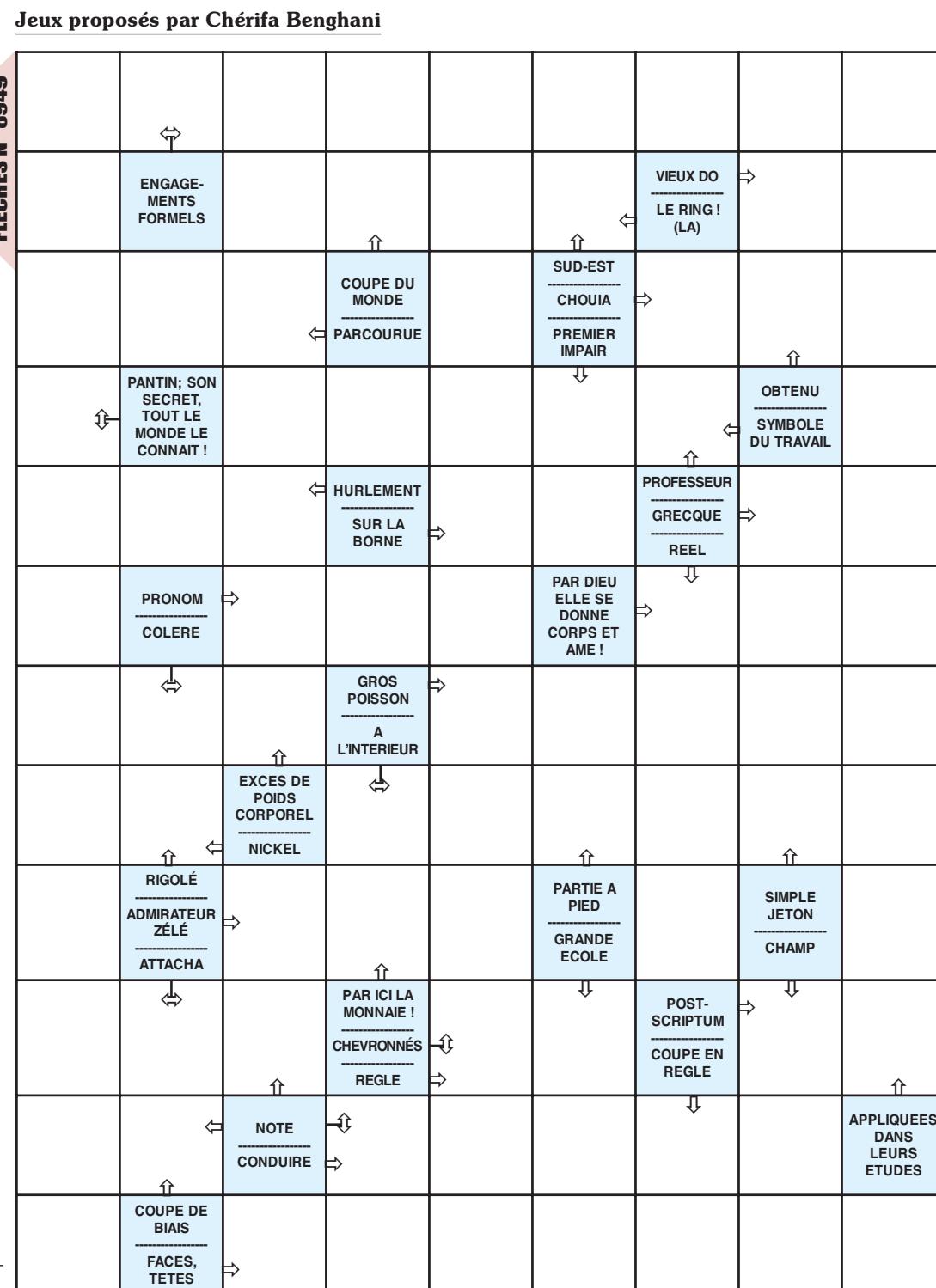
Verseau 21-01 au 18-02

Quelques mouvements de gymnastique ne vous ferait pas de mal. Ayez soin de votre corps.

Poissons 19-02 au 20-03

Si les autres vous énergisent et que vous souhaitez vous retrouver seul pour faire ce que vous avez envie, n'hésitez pas.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILLIS N° 8949

Horizontalement:

- Fait marcher.
- Manquant.
- De là.
- De tant en temps.
- Etre passé par le canon.
- Note.
- Se fait sentir.
- Plaisir des vieux.
- Chapeau en tête !
- Sape.
- Mise en garde.
- Coupe à moitié.
- Vivement.
- Trous d'eau.
- Peu à peine.
- Et vive la musique !
- Niais.
- Possessif.

Verticalement:

- Elles font vingt-deux !
- Distingué à Venise.
- Sénat romain.
- Poussée. Terre d'ombre.
- Va au cassé pipe.
- Epreuve de marche.
- Bougie montée en chandelle. Pot au feu.
- Fait un bruit d'enfer.
- Maître courant.
- Transcendant.
- Célébrités. Termes.
- Un casse-tête.
- Pris le tournant.
- Bien arrivée.
- Etre en forme.
- Fait de l'œil.
- Bois brûlant.



FOUILLIS N° 8949

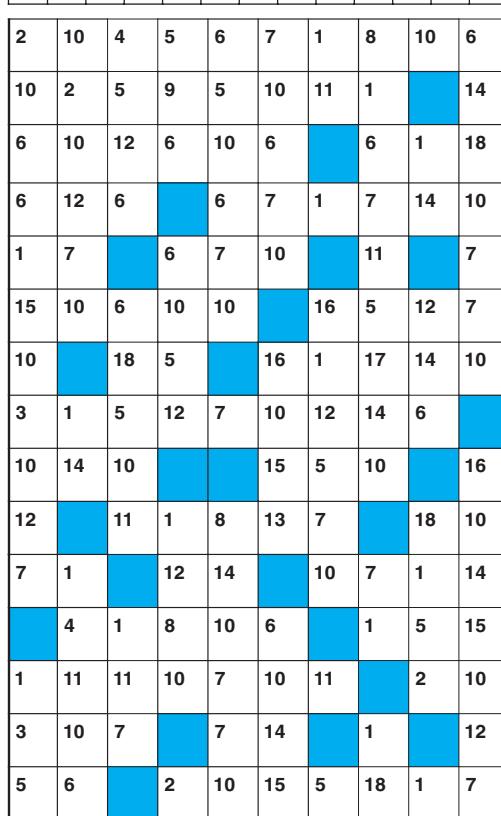
AGATE – AZOTER – CLAIREMENT – COQUILLAGE – CRAMPE – CUISINE – DESSOUS – ELEVE – ENGOUEMENT – ENNUI – FELON – FIRME – FLEUR – GERANCE – JOULE – LOFT – LOUPE – LUCRE – MARE – MAXIMUM – MENSONGE – MITE – MONSTRE – NIECE – NOIX – CEUF – PANSEMENT – PORT – POSTER – PRELUDE – RACLEE – RECEPTION – REVELATION – SAVEUR – SELLERIE – SOURCIER – SURF – TOUR – TRAIN – VERRIER – VOILA – VOULOIR.

Les 4 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est une lettre grecque.
- Mon 2e est un article défini.

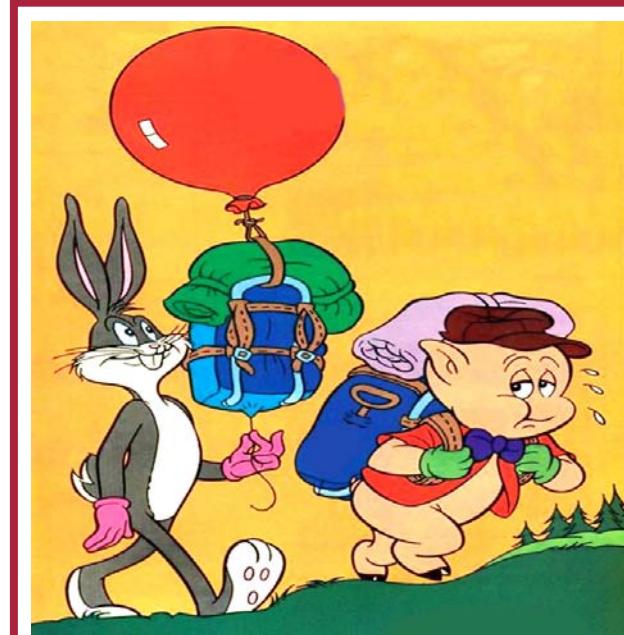
Mon tout, c'est tout juste !



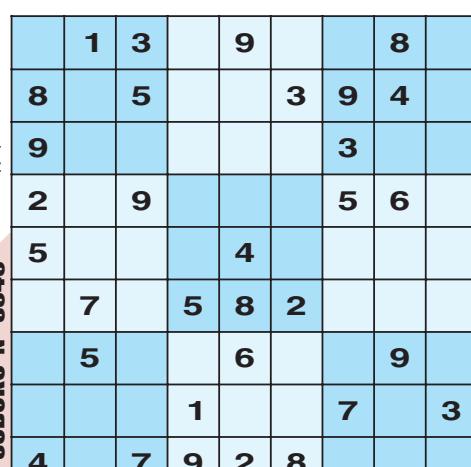
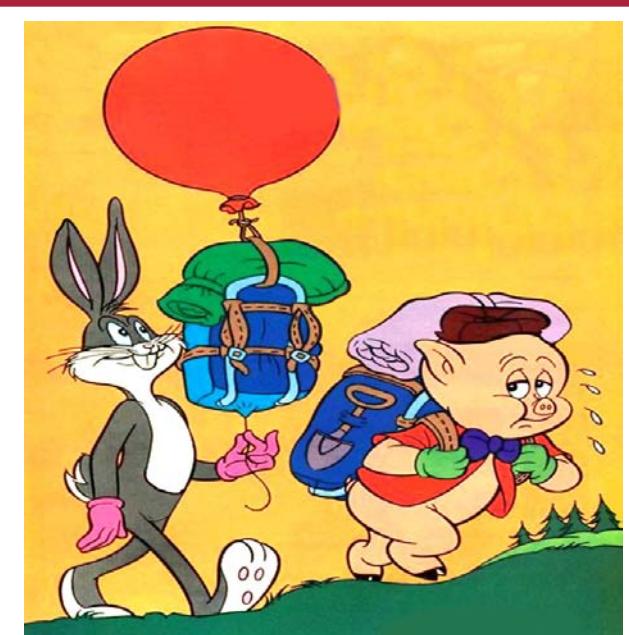
SUDOKU N° 8949



CODÉS N° 8949



10 ERREREURS



FLECHES N° 8948



CROISÉS N° 8948



SUDOKU N° 8948



CODÉS N° 8948

FOUILLIS N° 8948:
SOUCOUPE (Sous - Coupe)

Le Brésil signale plus de 1.600 décès dus à la dengue en 2024



Le Brésil a signalé 1.601 décès confirmés dus à la dengue depuis le début de l'année, tandis que 2.061 autres font l'objet d'une enquête, a déclaré le ministère brésilien de la Santé. Au total, 3,53 millions de cas suspects de dengue ont été signalés dans tout le pays, et le taux d'incidence dans ce pays sud-américain est actuellement de 1.741 cas suspects pour 100.000 habitants, a précisé le ministère. Le nombre de décès confirmés est supérieur de 35% au total de 2023, qui était de 1.179 décès.

Selon les données mises à jour vendredi dernier, ce sont les femmes qui ont le plus souffert de la maladie, représentant 55,2% des cas confirmés. Le groupe démographique le plus touché se situe dans la tranche d'âge des 20 à 29 ans. Par ailleurs, le gouvernement brésilien a appelé la population à adhérer au programme national de vaccination contre la maladie. La dengue est transmise par le moustique Aedes aegypti et peut être mortelle dans les cas graves.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Mali: le ministre de la Défense mauritanien reçu à Bamako sur fond de vives tensions diplomatiques



Le ministre de la Défense mauritanien a été reçu samedi par le chef de la junte malienne à Bamako sur fond de vives tensions diplomatiques entre les deux pays, ont annoncé la présidence malienne et la diplomatie mauritanienne. La veille, le chef de la diplomatie mauritanienne avait convoqué l'ambassadeur du Mali accrédité à Nouakchott «pour l'informer de sa protestation contre les attaques répétées contre des citoyens mauritaniens innocents et sans défense à l'intérieur du territoire malien», dit un communiqué du ministère des Affaires étrangères mauritanien, sans donner plus de détails. «Cette situation inacceptable perdure malgré les

déclarations que notre pays a lancées à l'occasion d'incidents similaires, fondées sur le principe du maintien du bon voisinage et des relations étroites entre les peuples mauritanien et malien et des intérêts communs entre les deux pays», poursuit-il. Dans ce contexte, le ministre de la Défense s'est rendu à Bamako pour obtenir des explications.

Centrafrique: au moins 58 morts dans un naufrage



Au moins 58 personnes sont mortes et d'autres portées disparues vendredi dans le naufrage d'une péniche surchargée sur la rivière Mpoko à Bangui alors qu'elles se rendaient à des funérailles, a annoncé samedi le directeur général de la protection civile.

«On a pu extraire 58 corps, sans vie. On ne sait pas le nombre total de personnes qui sont sous l'eau» a déclaré Thomas Djimasse, dont les équipes sont arrivées sur place 40 minutes après le drame, à Radio Guira. L'embarcation appelée baleinière transportait plus de 300 personnes, bien au-delà de sa capacité, et se dirigeait vers Makolo pour assister aux funérailles d'un chef de village, ont indiqué des témoins. Le bateau a chaviré peu de temps après son départ de l'embarcadère d'après Maurice Kapenya, un témoin qui le suivait «dans une petite pirogue», faute de place à bord et a sorti les premières victimes, dont sa propre soeur, avec l'aide de pêcheurs et de riverains, avant l'arrivée des secours. Certains blessés ont été évacués à l'aide de taxi-moto, comme celui de Francis Maka qui affirme à l'AFP avoir «emmené plus de dix personnes à l'hôpital communautaire».

EDITORIAL Par Abdou BENABBOU

UN STRATAGÈME CONNU

Contrairement à ce que l'on a déduit hâtivement, le pouvoir américain ne s'est pas dénié en opposant son veto pour la reconnaissance d'un Etat palestinien. Washington a bien recommandé la nécessité de cette reconnaissance, sauf que sa perception, identique d'ailleurs à celle des gouvernements sionistes, est totalement à l'opposé de ce que l'on entend de la consistance légitime d'un Etat souverain et indépendant. L'affirmation répétée sans cesse par les Américains et par les Israéliens qu'un Etat palestinien ne peut voir le jour que quand le Hamas aura disparu est une hypocrisie manifeste.

Les uns comme les autres font mine de ne pas être conscients que tout le peuple

palestinien est lié corps et âme avec le Hamas. De plus, il aurait été étonnant que les Israéliens et les Américains se plient à la résolution onusienne, car il est patent que leur objectif commun est d'asseoir un état des lieux de la région tel qu'ils s'échinent à l'imposer par la force. Il était donc prévisible que la résolution soumise au Conseil de sécurité de l'ONU n'avait aucune chance d'aboutir. Cette lourde occultation délibérée renvoie à une consonance particulière de ce que doit être un Etat et dément ceux qui pensent

que l'ère des colonialismes s'est éteinte. Le dictat colonial a seulement changé de formes et de couleurs pour que le sens donné à la notion d'Etat réponde au cadre qu'imposent les usurpateurs. Les exemples ne manquent pas et des Etats n'ont de la souveraineté que sa virtualité.

Ce stratagème n'est cependant pas nouveau. L'histoire est riche en parages de populations entières dans des réserves, qui bien que disposant de fanions illusoires sont programmées pour l'extinction. Les vagues autonomies accordées n'ont été et ne répondent en vérité qu'à un programme d'effacement de populations par la famine et les maladies.

La volonté des forces sionistes est de reproduire le drame subi par les Amérindiens.

Niger : 1.692 cas de méningite notifiés dont 99 décès

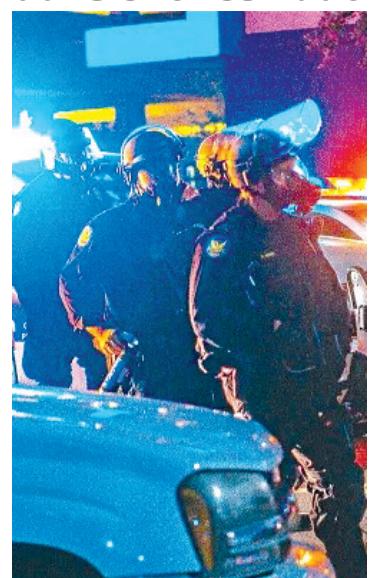


Environs 1.692 cas de méningite ont été enregistrés au Niger dont 99 décès déclarés entre mi-mars et le 17 avril, selon les statistiques publiées par le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à Niamey. Afin de contenir la maladie, des campagnes de vaccination et de sensibilisation ont été menées par le ministère de la Santé publique avec l'appui de ses partenaires, notamment l'OMS.

L'Organisation mondiale de la Santé a fait don d'un lot de médicaments, de réactifs et de matériels de laboratoire à la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Niamey, foyer de l'épidémie, pour la détection des cas et la prise en charge des patients.

Le Niger, qui est situé dans la ceinture africaine de la méningite, a été touché par plusieurs épidémies de méningite qui ont entraîné 20.789 cas, dont 1.369 mortels, notifiés depuis 2015.

Etats-Unis: deux morts et six blessés dans une fusillade



Deux personnes ont été tuées et six autres blessées dans une fusillade survenue lors d'une fête de quartier samedi à Memphis aux Etats-Unis, a rapporté la police locale. Deux individus ont été retrouvés morts sur les lieux et un des six blessés est hospitalisé «dans un état critique», a écrit sur le réseau social X la police de la ville de Memphis, située dans l'Etat du Tennessee (sud-est). La fusillade a eu lieu lors d'une fête de quartier non autorisée qui a rassemblé quelque 200 à 300 personnes près du parc Orange Mound de Memphis, ont ajouté les forces de l'ordre. Avec plus d'armes à feu que d'habitants, les Etats-Unis affichent le taux de mortalité par arme à feu le plus élevé de tous les pays développés.